Fiche 1 : Liste des grands secteurs d'intérêt écologique au niveau desquels il convient de délimiter des propositions de sites Natura 2000 au titre de la présente instruction

A - Fiches synthétiques pour l'habitat récifs (1170)

Région biogéographique marine Atlantique

Préambule

Conformément à la feuille de route de la direction de l'eau et de la biodiversité du 28 octobre 2013 relative à la désignation de sites Natura 2000 au-delà de la mer territoriale, pour répondre à l'obligation de compléter le réseau Natura 2000 en mer par la désignation de nouveaux sites au-delà de la mer territoriale pour l'habitat d'intérêt communautaire « récifs » 1170, des grands secteurs, dans lesquels il serait pertinent de désigner de nouveaux sites Natura 2000 pour la conservation de cet habitat, ont été identifiés, sur la base d'éléments scientifiques, par le Museum National d'Histoire Naturelle, en lien avec ses partenaires (GIS Posidonie, IFREMER, Agence des aires marines protégées).

Le présent document expose, pour la région biogéographique marine Atlantique, de manière synthétique, les **éléments cartographiques et écologiques associés à ces grands secteurs retenus au titre de la présente instruction**. Il est basé, en partie, sur le rapport détaillé publié par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le GIS-Posidonie[1] en 2014.

1. Liste des grands secteurs identifiés pour la région biogéographique Atlantique

Sept grands secteurs (GS) d'intérêt pour l'habitat « récifs », dans lesquels il serait pertinent de désigner de nouveaux sites Natura 2000, ont été retenus au titre de la présente instruction pour la région biogéographique marine Atlantique (cf. carte 1) :

- Grand Secteur A : Canyons de Sorlingues et de la Petite-Sole,
- Grand Secteur B : Canyons de Lampaul, de la Chapelle et de Guilcher,
- Grand Secteur C : Canyons de Crozon, de Morgat et de Douarnenez,
- Grand Secteur D : Canyons de Guilvinec et de l'Odet,
- Grand secteur F : Canyons de Pornic et de Saint-Nazaire,
- Grand secteur G : Canyon d'Ars,
- Grand secteur H : Canyon d'Athos.

[1] **Rapport détaillé** : http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2014/SPN%202014%20-%2037%20-%20Rapport_GS_ATL_Vf.pdf
Résumé du rapport : http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2014/SPN%202014%20-%2039%20-%20Resume_rapport_GS_recifs_ATL_Vf2.pdf

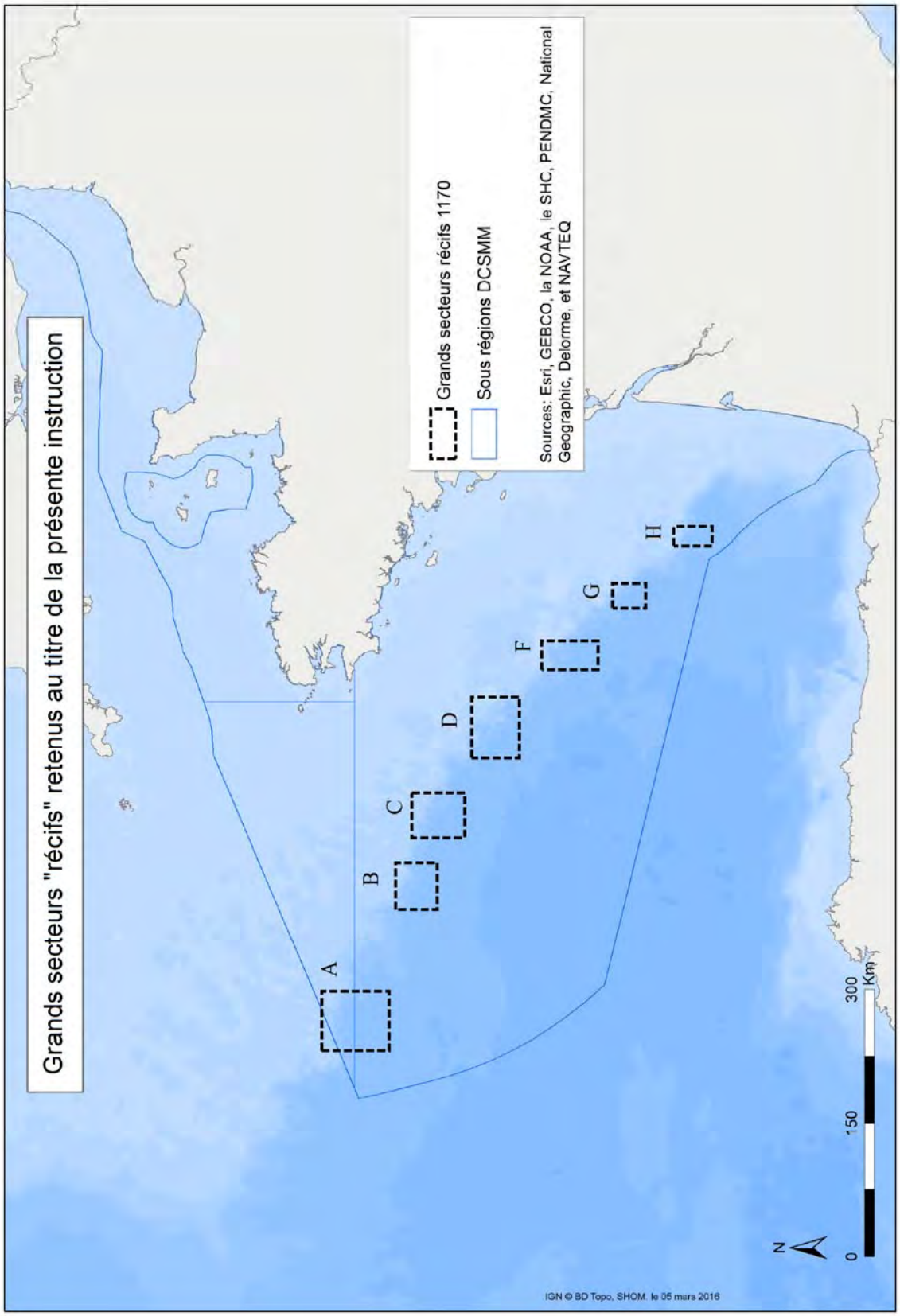

Carte 1 : Les grands secteurs d'intérêt pour l'habitat « récifs » retenus au titre de la présente instruction pour la région biogéographique marine Atlantique

2. Structure des fiches synthétiques

Chaque fiche synthétique, présentée dans ce document, contient :

- un tableau de synthèse présentant les informations suivantes :
  - le nom de la (des) zone(s) de travail du programme de surveillance au titre de la directive cadre « Stratégie pour le milieu marin » pour les habitats benthiques des étages bathyal et abyssal considérée(s) ;
  - la géolocalisation du centroïde du grand secteur en WGS 1984 (World Geodetic System 1984 : système géodésique mondial, révision de 1984) ;
  - les coordonnées géographiques des points délimitant le grand secteur en WGS 1984 ;
  - la bathymétrie minimale et maximale intégrée dans le grand secteur ;
  - la superficie du grand secteur (GS) calculée avec ArcGIS (en Ha et en km²) (projection WGS84 Mercator) ;
  - le nom des unités écologiques de l'habitat « récifs » 1170 présentes dans le grand secteur ;
  - les sources de données utilisées pour les cartes et pour les informations écologiques ;

- une carte principale du GS avec les données des campagnes ayant exploré la zone. Les données représentent le pourcentage des unités écologiques de l'habitat 1170 sur les profils de plongées (diagrammes) ;

- une deuxième carte avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques.

3. Fiches synthétiques pour les grands secteurs identifiés

a. Grand secteur A : canyons de Sorlingues et de la Petite-Sole

Les informations sur le grand secteur A sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur A : Canyons de Sorlingues et de la Petite-Sole	
Zones de travail DCSMM	atl1 et atl6
Localisation du centroïde du GS	47°59’35’’/ -9°05’38’’ (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 48°16’54’’ / -9°28’23’’ ; **2 :** 48°16’54’’ / -8°42’48’’ ; **3 :** 47°42’13’’ / -9°28’23’’ ; **4 :** 47°42’13’’ / -8°42’48’’ (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 160 à -4180 mètres de profondeur
Superficie du GS	811 200 Ha / 8 112 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	• Débris de coraux • Récifs de coraux • Substrats durs peu colonisés • Scléractiniaires coloniaux sur substrats durs • Coraux mixtes sur substrats durs • Antipathaires et/ou gorgones sur substrats durs • Communauté de crinoïdes
Sources des données	Campagnes EVHOE 2009 et 2012, campagne BOBECO du projet CoralFish, données historiques

Les cartes du Grand secteur A (canyons de Sorlingues et de la Petite-Sole) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 2 et 3).

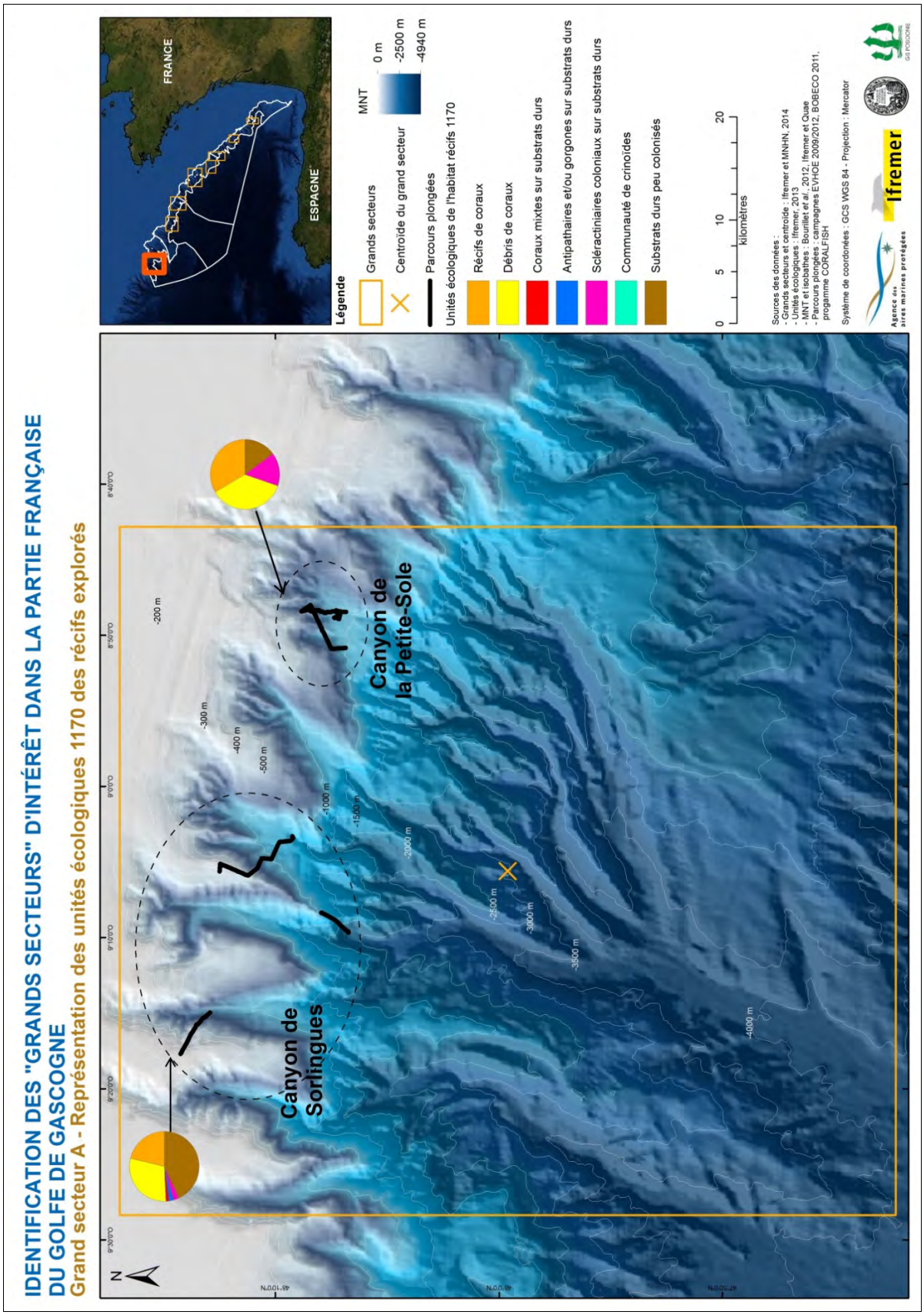

Carte 2 : Grand secteur A (canyons de Sorlingues et de la Petite-Sole) avec la représentation des unités écologiques (en pourcentage) sur les parcours plongées

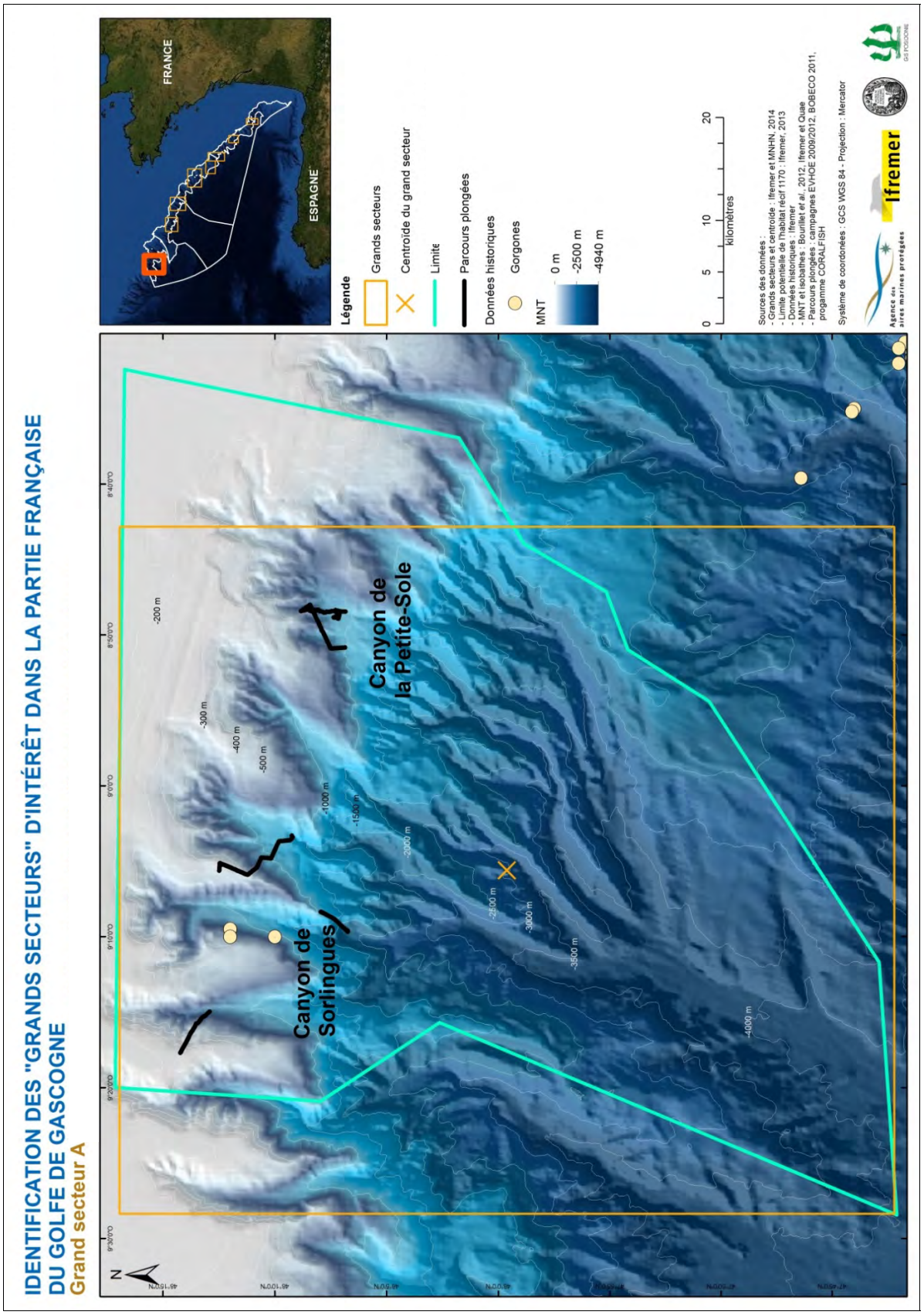

Carte 3 : Grand secteur A (canyons de Sorlingues et de la Petite-Sole) avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques

b. *Grand secteur B : canyons de Lampaul, de la Chapelle et de Guilcher*

Les informations sur le grand secteur B sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur B : Canyons de Lampaul, de la Chapelle et de Guilcher	
Zones de travail DCSMM	atl2 et atl7
Localisation du centroïde du GS	47°27’55’’ / -7°21’49’’ (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 47°38’42’’ / -7°39’59’’ ; **2 :** 47°38’42’’ / -7°3’38’’ ; **3 :** 47°16’59’’ / -7°39’59’’ ; **4 :** 47°16’59’’ / -7°3’38’’ (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 154 à -4222 mètres de profondeur
Superficie du GS	400 825 Ha / 4 008,25 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	• Substrats durs peu colonisés • Débris de coraux • Coraux mixtes sur substrats durs • Scléractiniaires coloniaux sur substrats durs • Antipathaires et/ou gorgones sur substrats durs • Débris d’huîtres • Récifs de coraux • Brachiopodes • Huîtres
Sources des données	Campagne EVHOE 2011, campagnes BOBECO et BOBGEO du projet CoralFish, données historiques

Les cartes du Grand secteur B (canyons de Lampaul, de la Chapelle et de Guilcher) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 4 et 5).

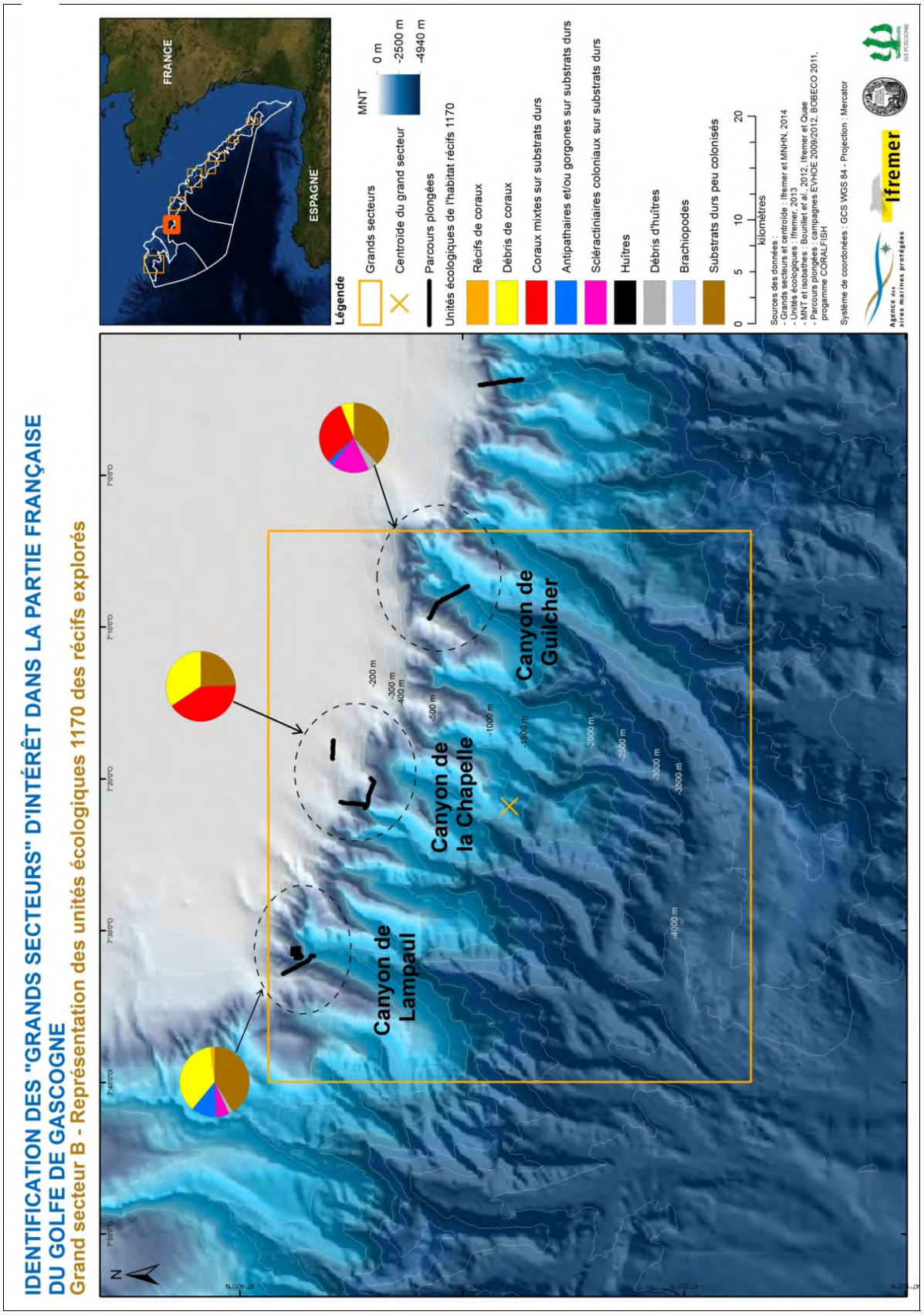

Carte 4 : Grand secteur B (canyons de Lampaul, de la Chapelle et de Guilcher) avec la représentation des unités écologiques (en pourcentage) sur les parcours plongées

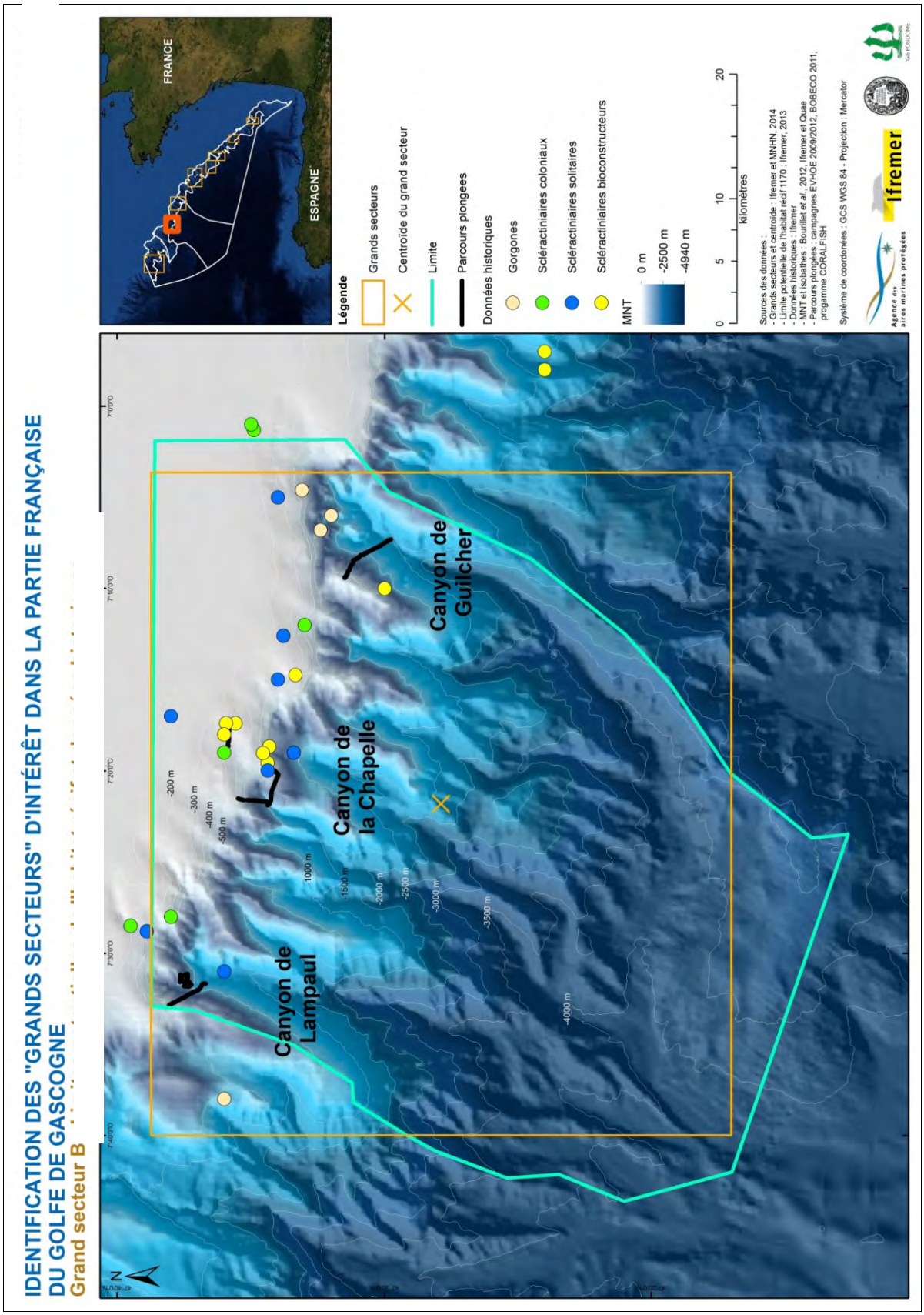

Carte 5 : Grand secteur B (canyons de Lampaul, de la Chapelle et de Guilcher) avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques

c. *Grand secteur C : canyons de Crozon, de Morgat et de Douarnenez*

Les informations sur le grand secteur C sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur C : Canyons de Crozon, de Morgat et de Douarnenez	
Zones de travail DCSMM	atl2, atl3, atl7 et atl8
Localisation du centroïde du GS	47°16’29’’ / -6°27’34’’ (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 47°30’7’’ / -6°44’47’’ ; **2 :** 47°30’7’’ / -6°10’25’’ ; **3 :** 47°02’40’’ / -6°44’47’’ ; **4 :** 47°02’40’’ / -6°10’25’’ (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 150 à -4220 mètres de profondeur
Superficie du GS	478 125 Ha / 4 781,25 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	• Débris de coraux • Récifs de coraux • Coraux mixtes sur substrats durs • Brachiopodes • Substrats durs peu colonisés • Scléractiniaires coloniaux sur substrats durs • Antipathaires et/ou gorgones sur substrats durs • Communauté d’éponges • Scléractiniaires solitaires sur substrats durs
Sources des données	Campagne EVHOE 2011, campagnes BOBECO et BOBGEO du projet CoralFish, données historiques

Les cartes du Grand secteur C (canyons de Crozon, de Morgat et de Douarnenez) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 6 et 7).

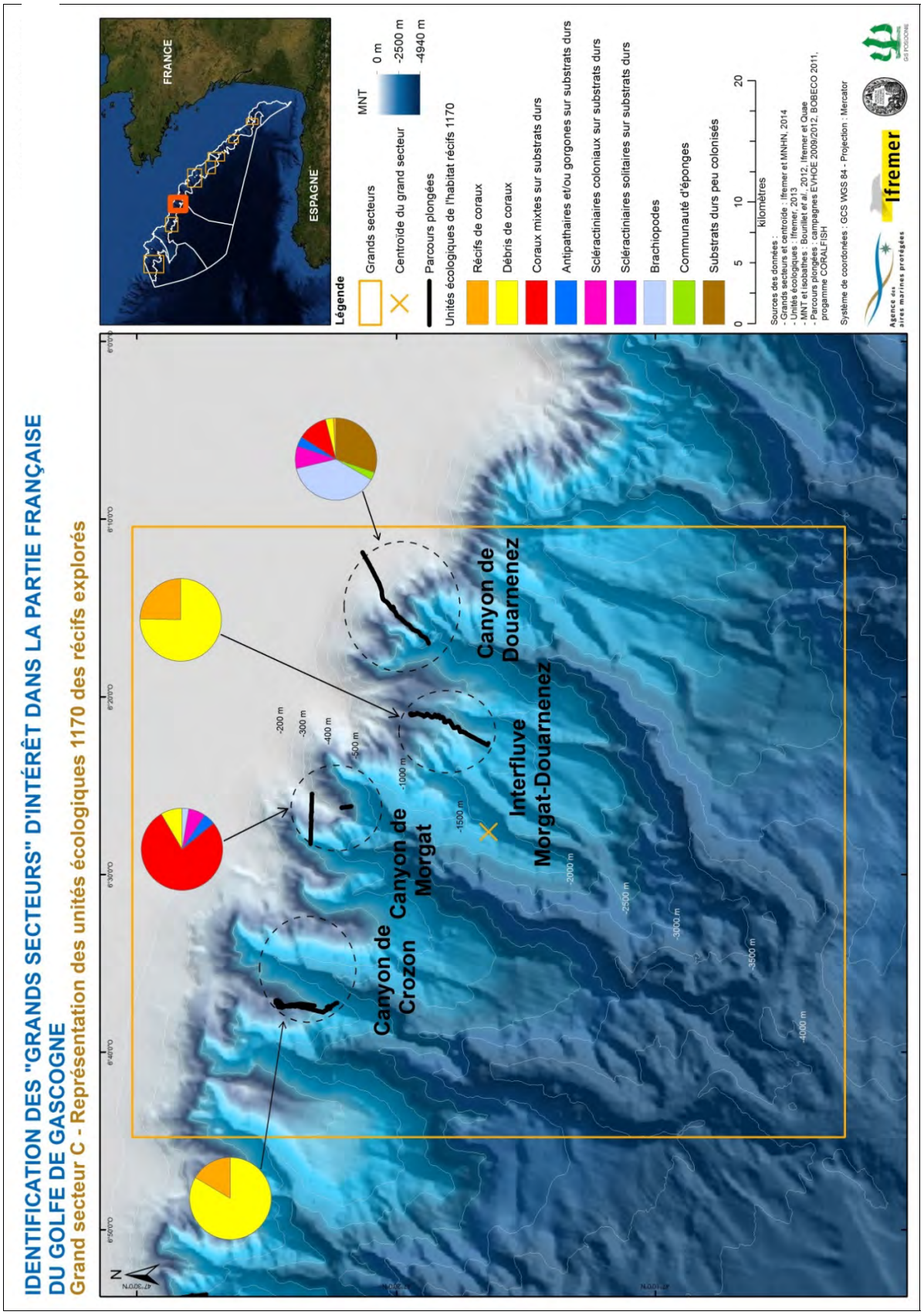

Carte 6 : Grand secteur C (canyons de Crozon, de Morgat et de Douarnenez) avec la représentation des unités écologiques (en pourcentage) sur les parcours plongées

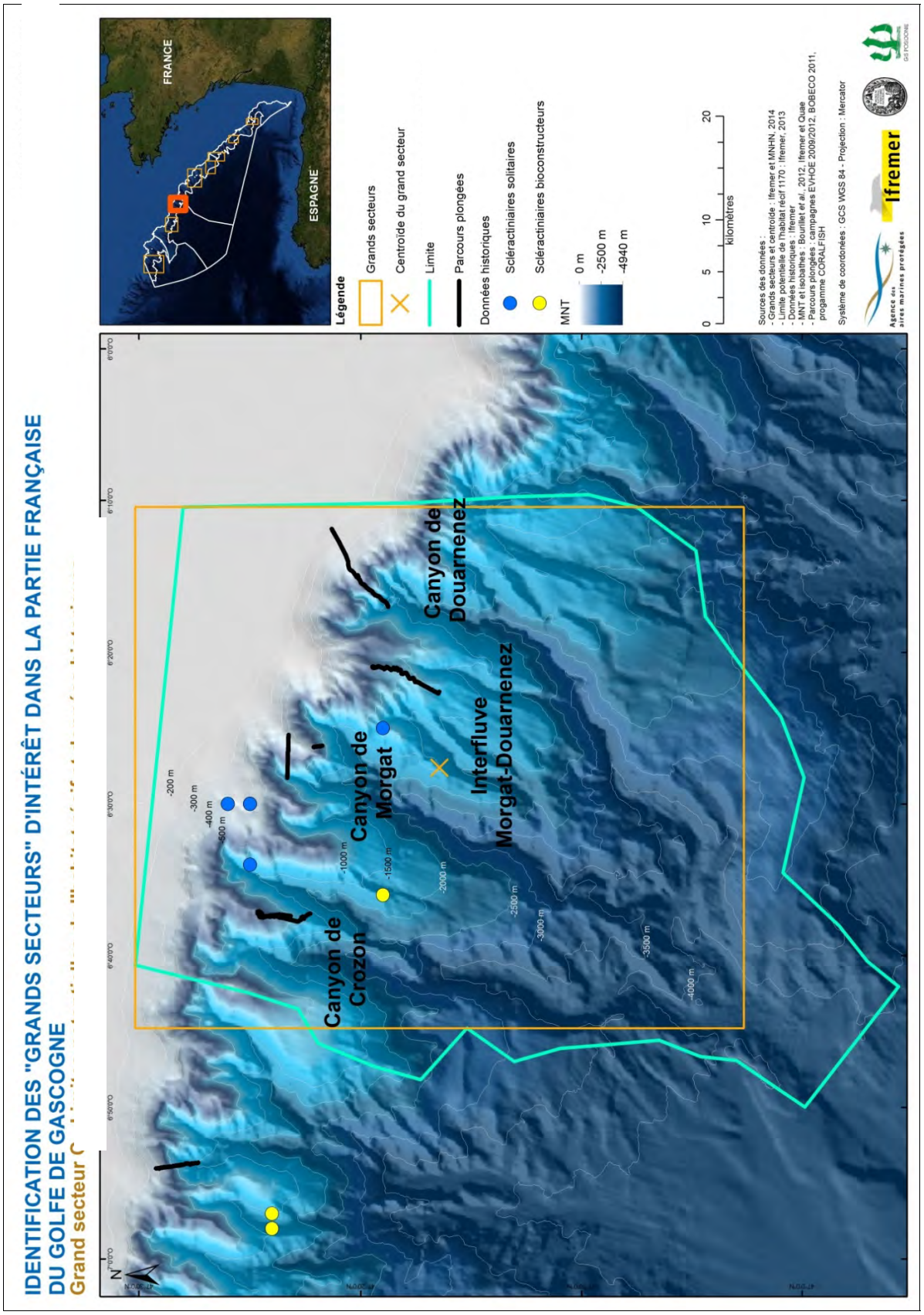

Carte 7 : Grand secteur C (canyons de Crozon, de Morgat et de Douarnenez) avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques

d. Grand secteur D : canyons de Guilvinec et de l'Odet

Les informations sur le grand secteur D sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur D : Canyons de Guilvinec et de l'Odet	
Zones de travail DCSMM	atl3 et atl8
Localisation du centroïde du GS	46°46'22'' / -5°19'47'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 46°58'55'' / -5°43'23'' ; **2 :** 46°58'55'' / -4°56'9'' ; **3 :** 46°33'49'' / -5°43'23' ; **4 :** 46°33'49'' / -4°56'9'' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 140 à -4120 mètres de profondeur
Superficie du GS	596 200 Ha / 5 962 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	• Récifs de coraux • Débris de coraux • Substrats durs peu colonisés • Scléractiniaires coloniaux sur substrats durs • Coraux mixtes sur substrats durs
Sources des données	Campagne EVHOE 2010, campagnes BOBECO, CE0908 et BOBGEO du projet CoralFish, données historiques

Les cartes du Grand secteur D (canyons de Guilvinec et de l'Odet) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 8 et 9).

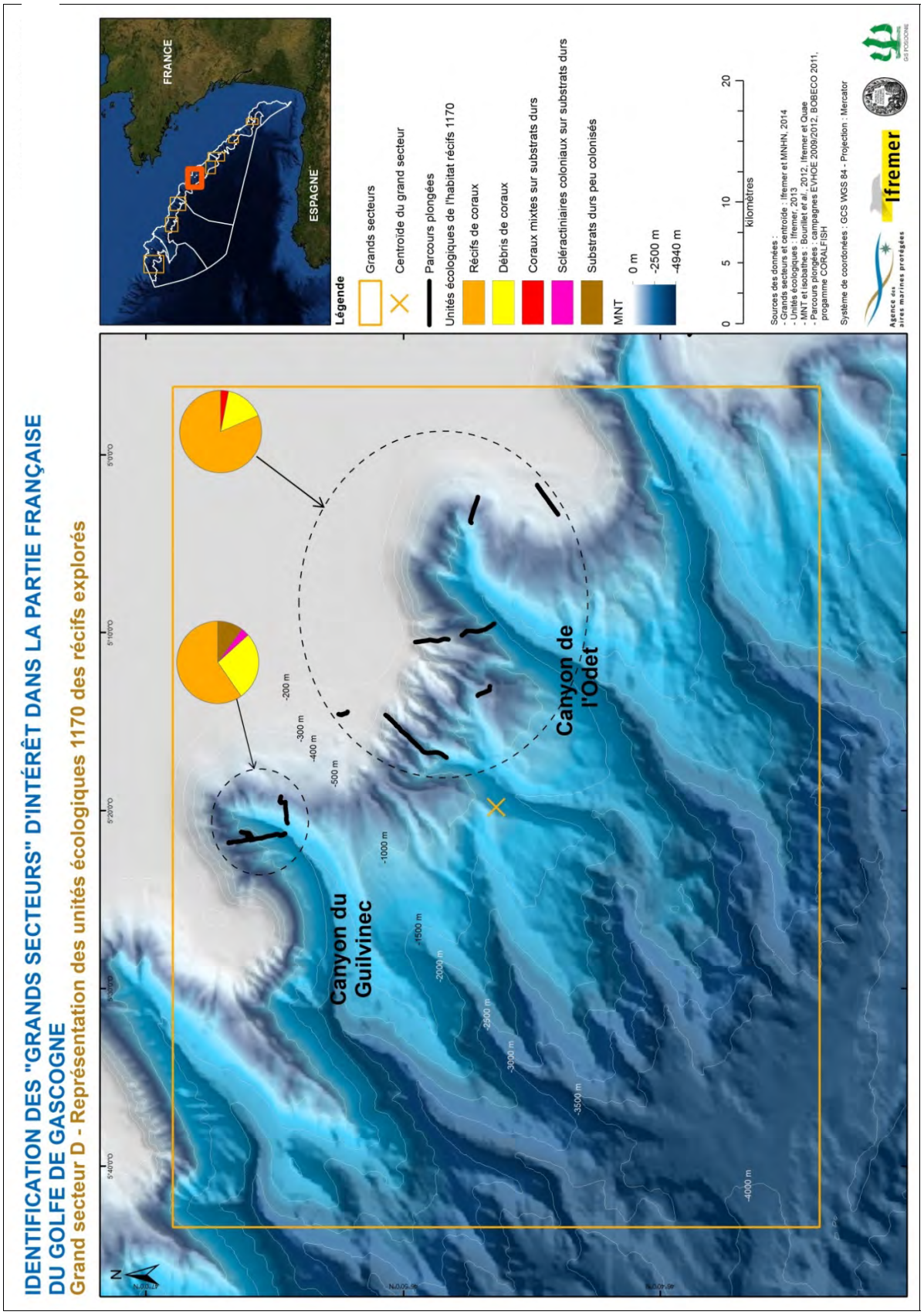

Carte 8 : Grand secteur D (canyons de Guilvinec et de l'Odet) avec la représentation des unités écologiques (en pourcentage) sur les parcours plongées

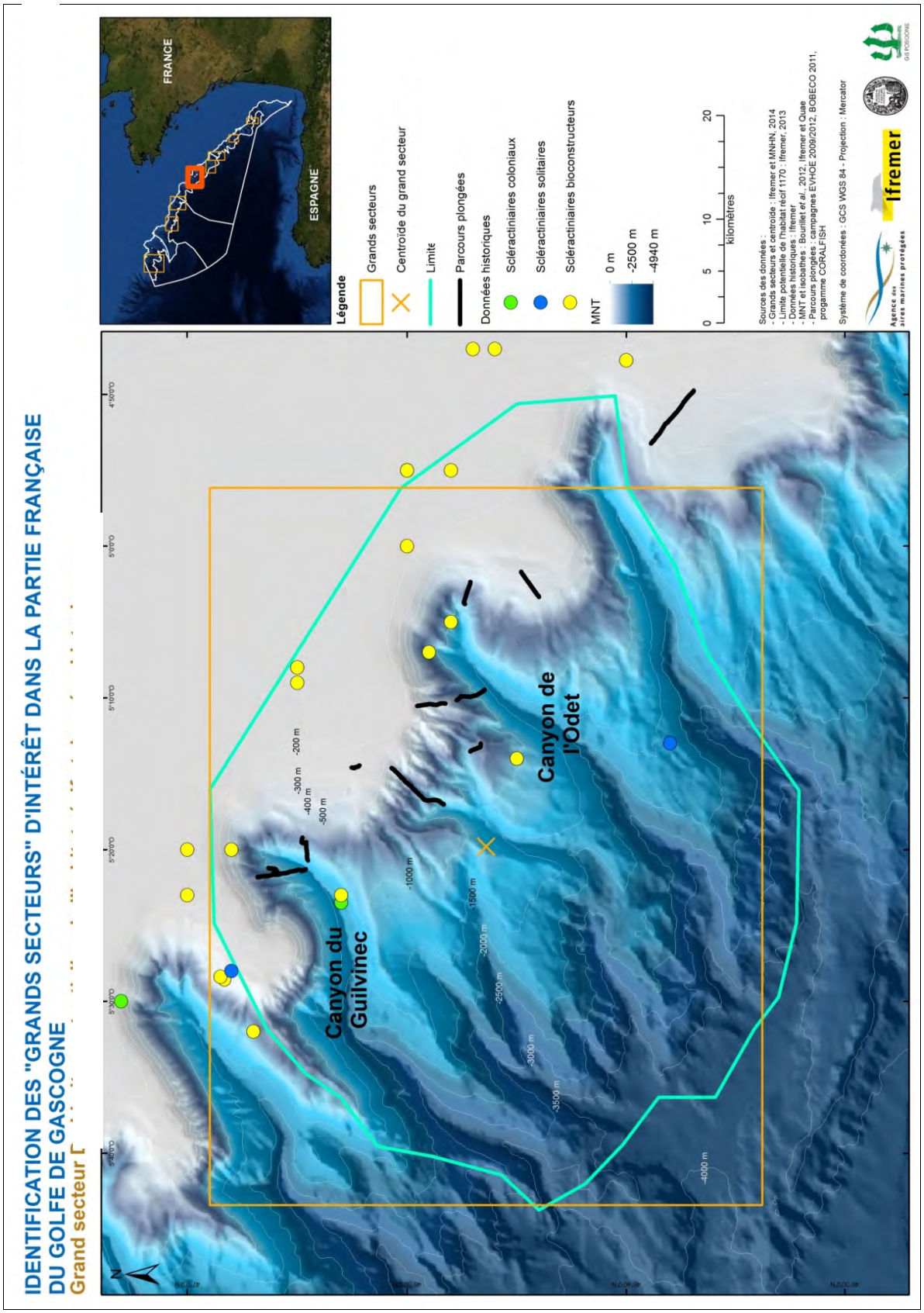

Carte 9 : Grand secteur D (canyons de Guilvinec et de l'Odet) avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques

e. Grand secteur F : canyons de Pornic et de Saint-Nazaire

Les informations sur le grand secteur F sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur F : Canyons de Pornic et de Saint-Nazaire	
Zones de travail DCSMM	atl3, atl4 et atl8
Localisation du centroïde du GS	46°6’58’’ / -4°24’14’’ (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 46°22’2’’/ -4°35’10’’ ; **2 :** 46°22’2’’ / -4°13’22’’ ; **3 :** 45°51’54’’/ -4°35’10’’ ; **4 :** 45°51’54’’/ -4°13’22’’ (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 150 à -4230 mètres de profondeur
Superficie du GS	324 700 Ha / 3 247 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	• Débris de coraux • Substrats durs peu colonisés • Scléractiniaires coloniaux sur substrats durs • Récifs de coraux • Coraux mixtes sur substrats durs
Sources des données	Campagne EVHOE 2012 et campagne BOBECO du projet CoralFish, données historiques

Les cartes du Grand secteur F (canyons de Pornic et de Saint-Nazaire) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 12 et 13).

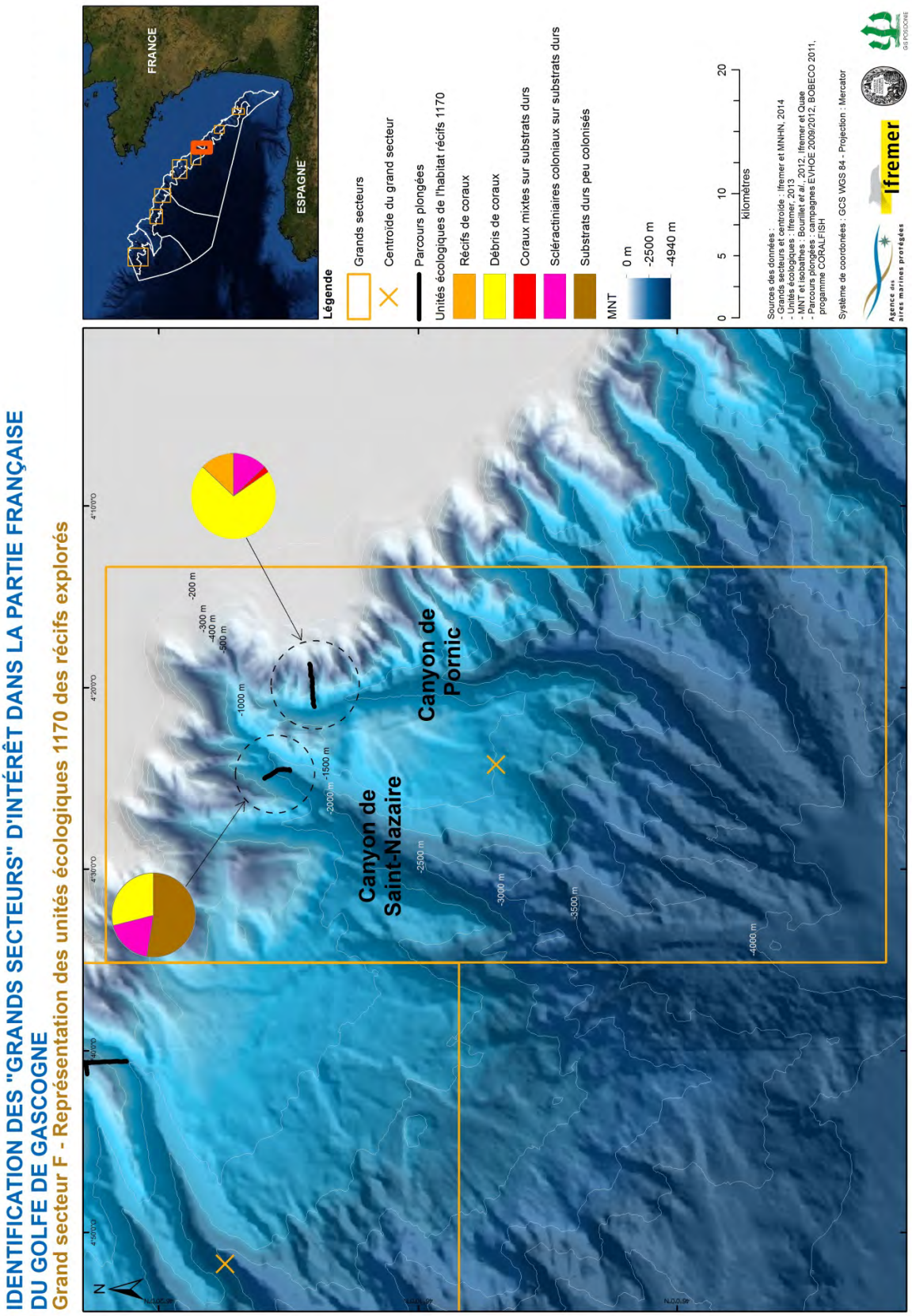

Carte 10 : Grand secteur F (canyons de Pornic et de Saint-Nazaire) avec la représentation des unités écologiques (en pourcentage) sur les parcours plongées

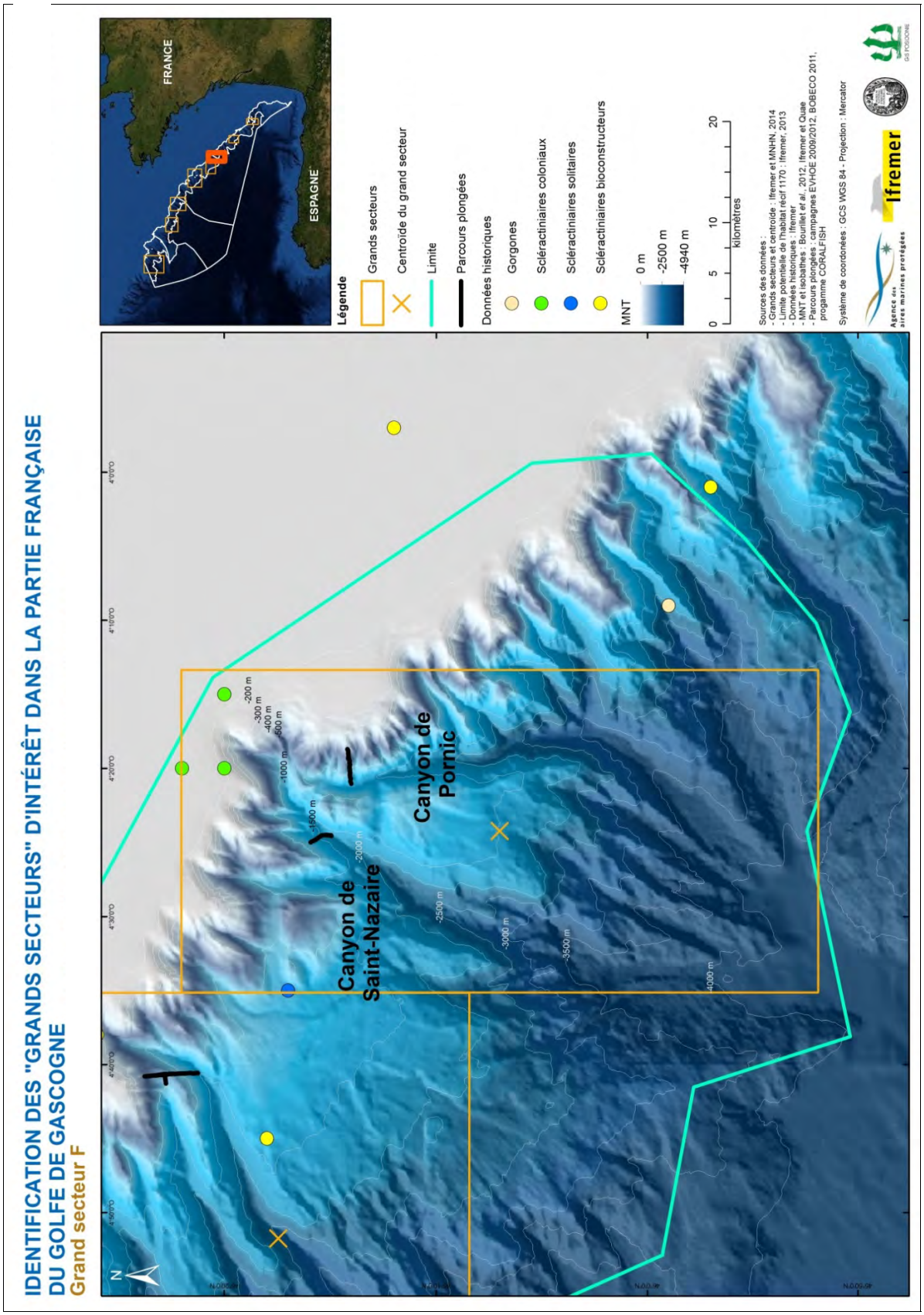

Carte 11 : Grand secteur F (canyons de Pornic et de Saint-Nazaire) avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques

f. Grand secteur G : canyon d'Ars

Les informations sur le grand secteur G sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur G : Canyon d'Ars	
Zones de travail DCSMM	atl4 et atl8
Localisation du centroïde du GS	45°35'11'' / -3°38'21'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 45°44'7'' / -3°48'0'' ; **2 :** 45°44'7'' / -3°28'39'' ; **3 :** 45°26'16'' / -3°48'0'' ; **4 :** 45°26'16'' / -3°28'39'' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 150 à -3620 mètres de profondeur
Superficie du GS	168 620 Ha / 1 686.2 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	• Substrats durs peu colonisés • Débris de coraux • Communauté d'éponges • Huîtres • Antipathaires et/ou gorgones sur substrats durs Récifs de coraux • Scléractiniaires coloniaux sur substrats durs • Débris d'huîtres • Récifs de coraux
Sources des données	Campagnes BOBGEO et BOBECO du projet CoralFish, données historiques

Les cartes du Grand secteur G (canyon d'Ars) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 14 et 15).

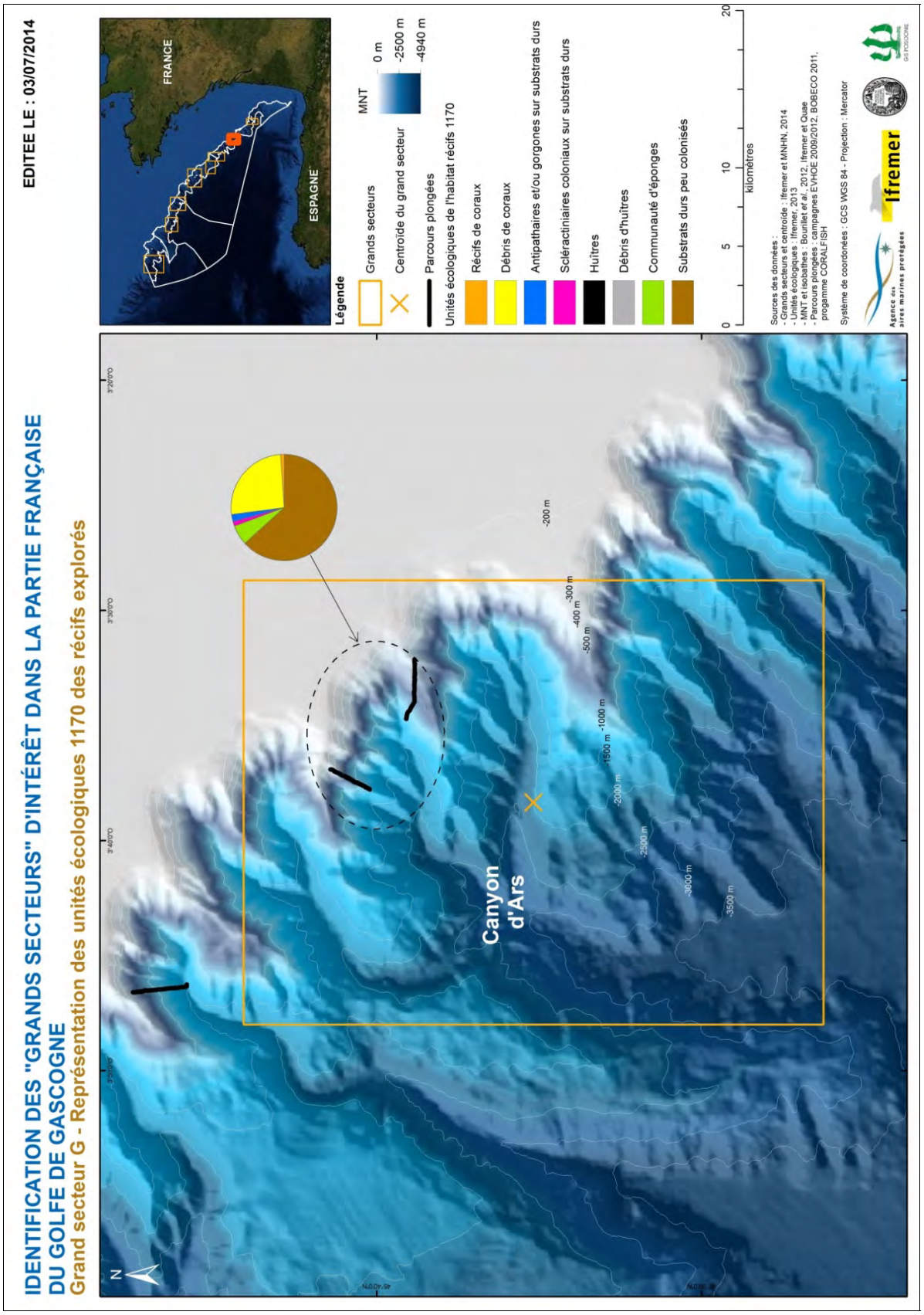

Carte 12 : Grand secteur G (canyon d'Ars) avec la représentation des unités écologiques (en pourcentage) sur les parcours plongées

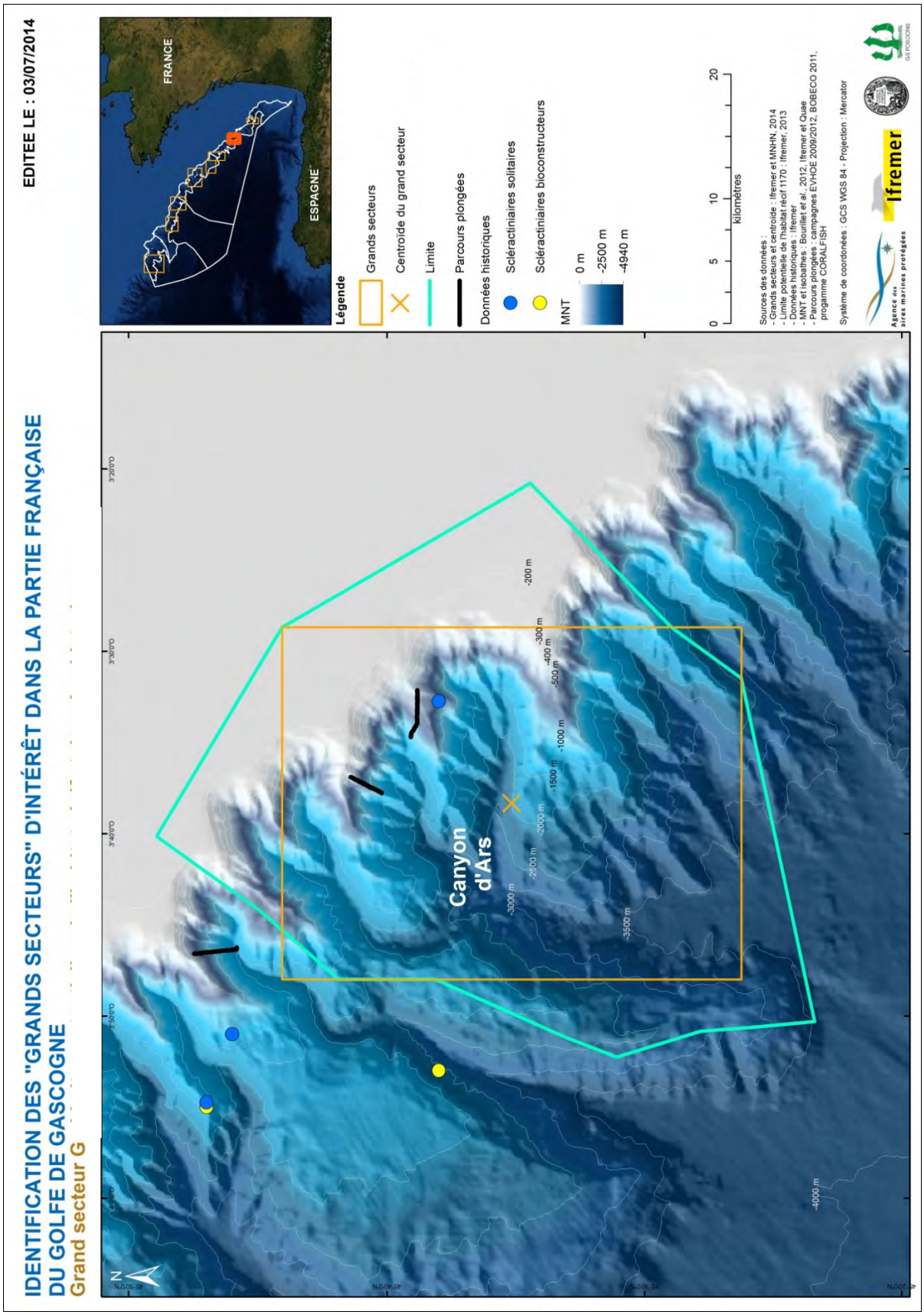

Carte 13 : Grand secteur G (canyon d'Ars) avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques

g. Grand secteur H : canyon d'Athos

Les informations sur le grand secteur H sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur H : Canyon d'Athos	
Zones de travail DCSMM	atl4 et atl8
Localisation du centroïde du GS	45°35'11'' / -3°38'21'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 45°44'7'' / -3°48'0'' ; **2 :** 45°44'7'' / -3°28'39'' ; **3 :** 45°26'16'' / -3°48'0'' ; **4 :** 45°26'16'' / -3°28'39'' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 150 à -3620 mètres de profondeur
Superficie du GS	168 620 Ha / 1 686.2 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	• Substrats durs peu colonisés • Antipathaires et/ou gorgones sur substrats durs Récifs de coraux • Coraux mixtes sur substrats durs • Huîtres • Communauté de crinoïdes
Sources des données	Campagnes BOBGEO et BOBECO du projet CoralFish, données historiques

Les cartes du Grand secteur H (canyon d'Athos) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 16 et 17).

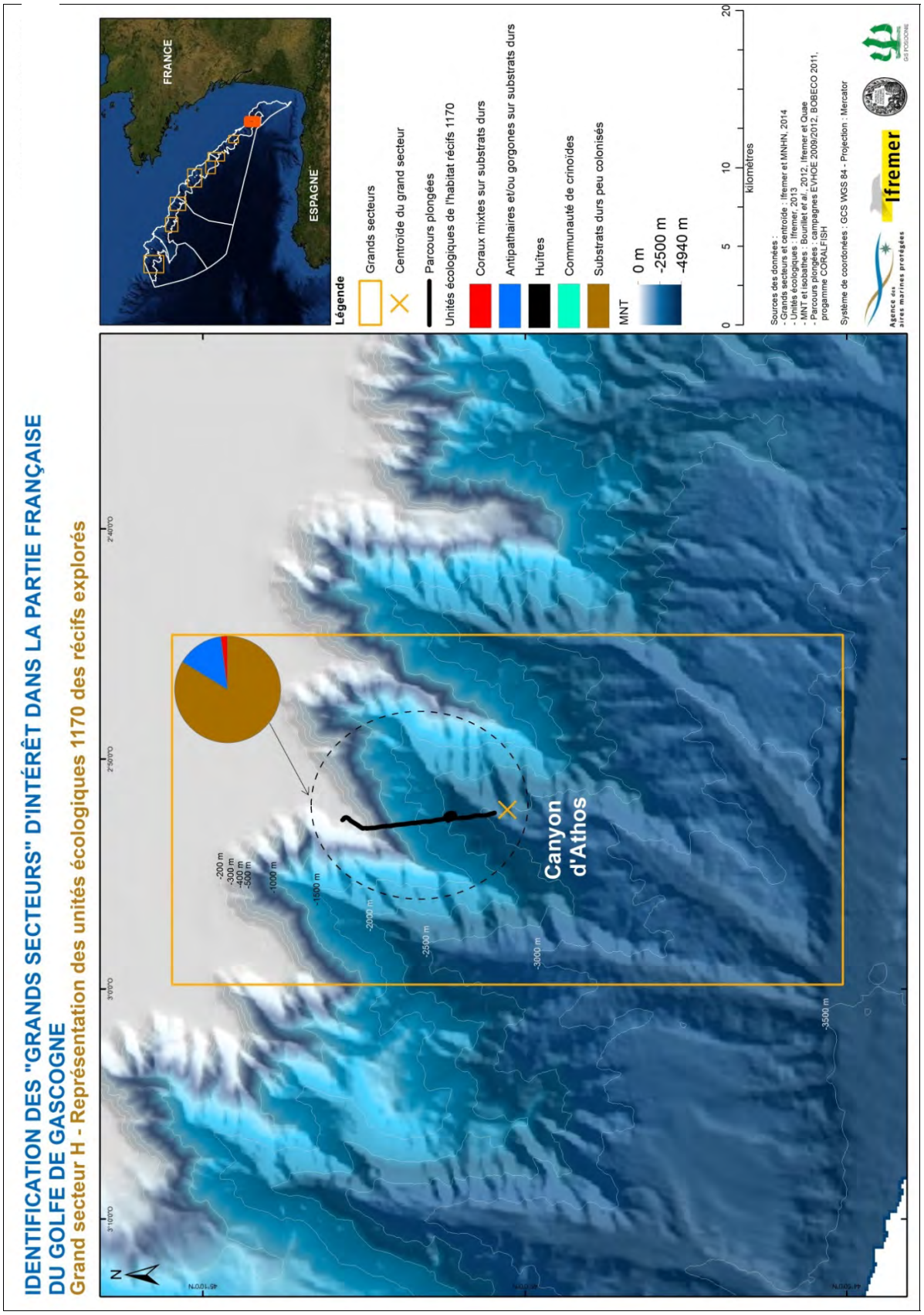

Carte 14 : Grand secteur H (canyon d'Athos) avec la représentation des unités écologiques (en pourcentage) sur les parcours plongées

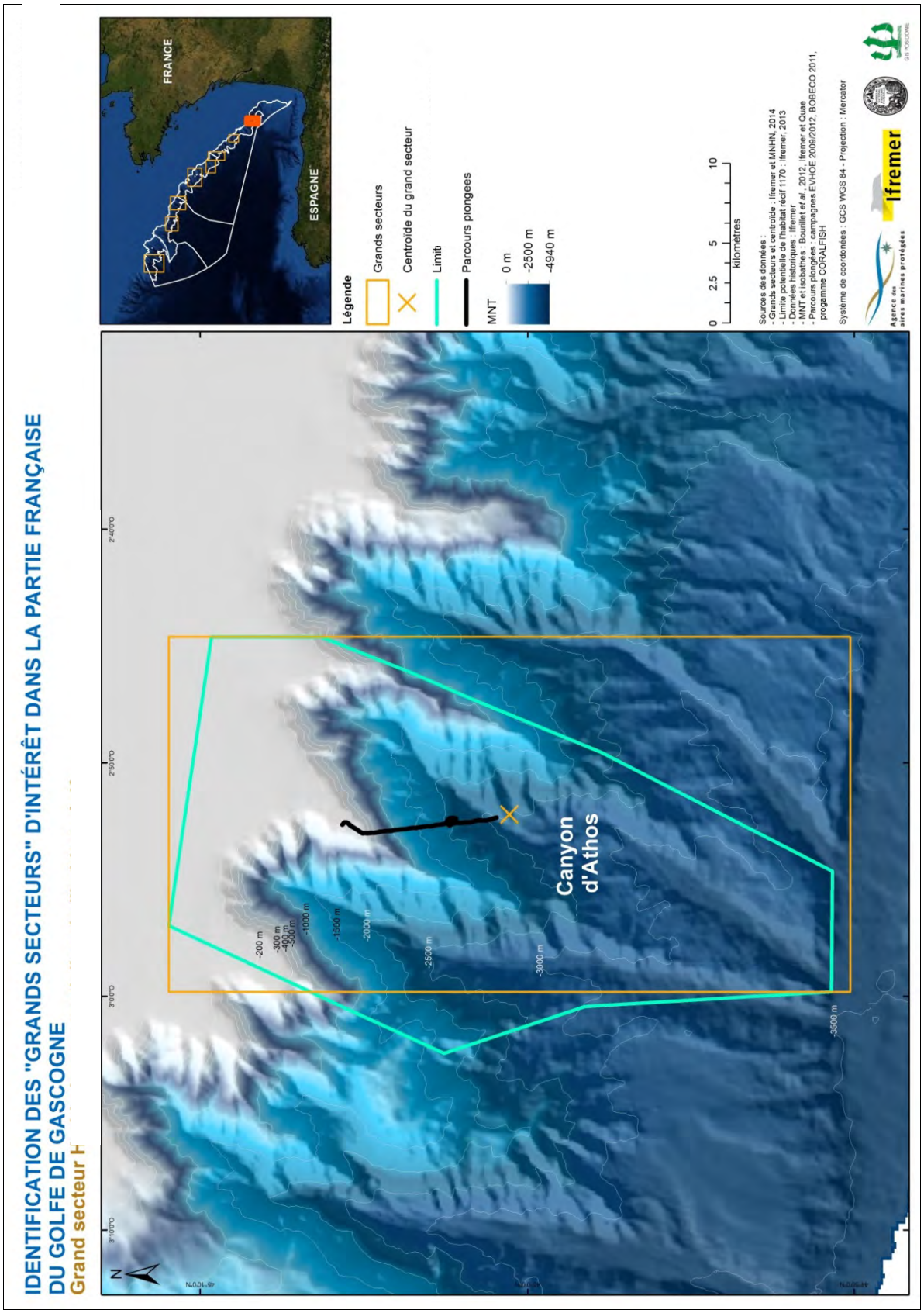

Carte 15 : Grand secteur H (canyon d'Athos) avec la limite de l'entité géomorphologique et les données historiques

B - Fiches synthétiques pour l'habitat récifs (1170)

Région biogéographique marine Méditerranée

Préambule

Conformément à la feuille de route de la direction de l'eau et de la biodiversité du 28 octobre 2013 relative à la désignation de sites Natura 2000 au-delà de la mer territoriale, pour répondre à l'obligation de compléter le réseau Natura 2000 en mer par la désignation de nouveaux sites au-delà de la mer territoriale pour l'habitat d'intérêt communautaire « récifs » 1170, des grands secteurs, dans lesquels il serait pertinent de désigner de nouveaux sites Natura 2000 pour la conservation de cet habitat, ont été identifiés, sur la base d'éléments scientifiques, par le Museum National d'Histoire Naturelle, en lien avec ses partenaires (GIS Posidonie, IFREMER, Agence des aires marines protégées).

Le présent document expose, pour la région biogéographique marine Atlantique, de manière synthétique, les **éléments cartographiques et écologiques associés à ces grands secteurs retenus au titre de la présente instruction**. Il est basé, en partie, sur le rapport détaillé publié par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le GIS-Posidonie[1] en 2014.

1. Liste des grands secteurs identifiés

Cinq grands secteurs d'intérêt pour l'habitat « récifs », dans lesquels il serait pertinent de désigner de nouveaux sites Natura 2000, ont été retenus au titre de la présente instruction pour la région biogéographique marine Méditerranée (cf. carte 1) :

- Grand Secteur A : Roches Lacaze-Duthiers, canyons Lacaze-Duthiers et Pruvot.
- Grand Secteur B : Canyon Bourcart et Roches de Sète.
- Grand Secteur C : Banc d'Ichtys et canyon de Sète.
- Grand Secteur D : Mont sous-marin à l'Ouest du Cap Corse.
- Grand Secteur E : Au large d'Ajaccio.

[1] **Rapport détaillé** : http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2014/SPN%202014%20-%2037%20-%20Rapport_GS_ATL_Vf.pdf
Résumé du rapport : http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2014/SPN%202014%20-%2039%20-%20Resume_rapport_GS_recifs_ATL_Vf2.pdf

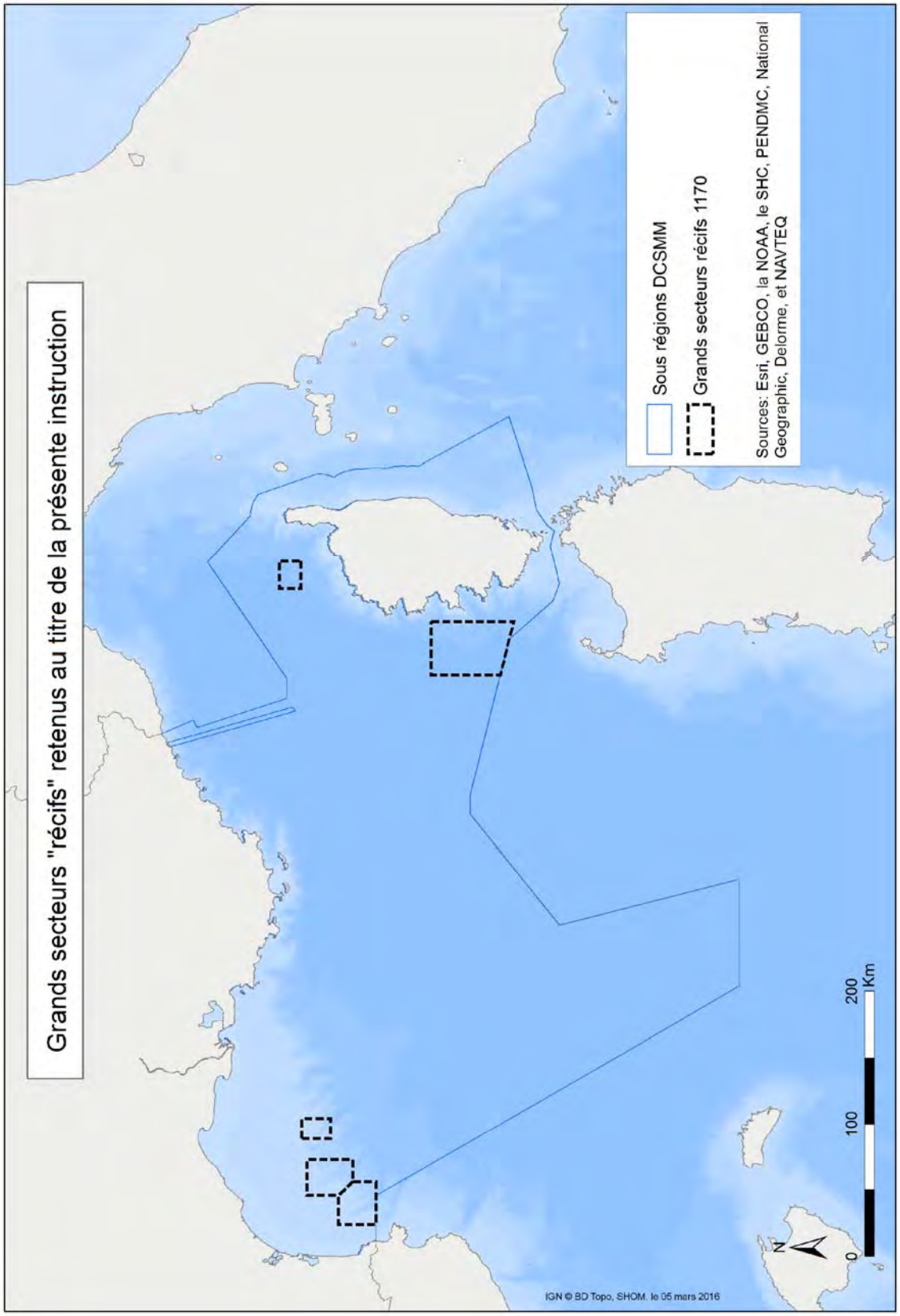

Carte 1 : Les cinq grands secteurs d'intérêt pour l'habitat « récifs » pour la région biogéographique marine Méditerranée

2. Structure des fiches synthétiques

Chaque fiche synthétique, présentée dans ce document, contient :

- Un tableau de synthèse présentant les informations suivantes :
  - Le nom de la zone de travail considérée.
  - La géolocalisation du centroïde du grand secteur en WGS 1984 (World Geodetic System 1984 : système géodésique mondial, révision de 1984) ;
  - Les coordonnées géographiques des points délimitant le grand secteur (GS) en WGS 1984 ;
  - La bathymétrie minimale et maximale intégrée dans le grand secteur ;
  - La superficie du grand secteur (GS) calculée avec ArcGIS (en Ha et en km²) (projection WGS84 Mercator) ;
  - Le nom et le code des unités écologiques de l'habitat « récifs » 1170 présentes dans le grand secteur ;
  - Les sources de données utilisées pour les cartes et pour les informations écologiques ;
  - Autres particularités.

- Une carte principale du grand secteur avec les données des campagnes ayant exploré la zone. Les données représentent les unités écologiques de l'habitat 1170 ainsi que la non présence de « récifs », sur les profils de plongées.

- Une deuxième carte avec l'incorporation des données extrapolées.

3. Fiches synthétiques pour les grands secteurs identifiés

a. *Grand secteur A : Roches Lacaze-Duthiers, canyons Lacaze-Duthiers et Pruvot.*

Les informations sur le grand secteur A sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur A : Roches Lacaze-Duthiers, canyons Lacaze-Duthiers et Pruvot	
Zone de travail considérée	Ouest golfe du Lion (OGL)
Localisation du centroïde du GS	42°32'53''/ 3°29'03'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1 :** 42°40'20'' / 3°18'36'' ; **2 :** 42°40'20''/ 3°33'34'' ; **3 :** 42°26'07'' / 3°40'36'' ; **4 :** 42°26'07'' / 3°18'36'' ; **5** : 42°34'56'' / 3°40'36'' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	- 82 à -1010 mètres de profondeur
Superficie du GS	85 103 Ha / 851,03 km² (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	**A.1** Communautés des affleurements, plateau, dalles ou blocs rocheux, concrétionnés ou non, formant de nombreuses cavités ou surplombs, créant une topographie complexe **D.** Affleurements rocheux, falaises de marnes ou de conglomérats, gros blocs de roche du talus continental **D.1** Présence de massifs de coraux blancs vivants **D.3** Dominance d'espèces encroutantes et/ou d'huîtres vivantes **D.4** Thanatocénose d'huîtres fixées (présente mais trop ponctuel pour être cartographiée) **D.5** Thanatocénose de coraux profonds fixés ou en amas (présente mais trop ponctuel pour être cartographiée) **E.** Formations biogènes éparses dans un contexte meuble, dont coraux blancs profonds vivants
Sources des données	Campagne MEDSEACAN (plongées, MNT, mosaïque sonar), MOLA (plongées), Ifremer (MNT), Reyss & Soyer (1965)
Particularité	GS inclus dans le Parc Marin du golfe du Lion

Les cartes du Grand secteur A (Roches et canyon Lacaze-Duthiers, canyon Pruvot) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 2 et 3).

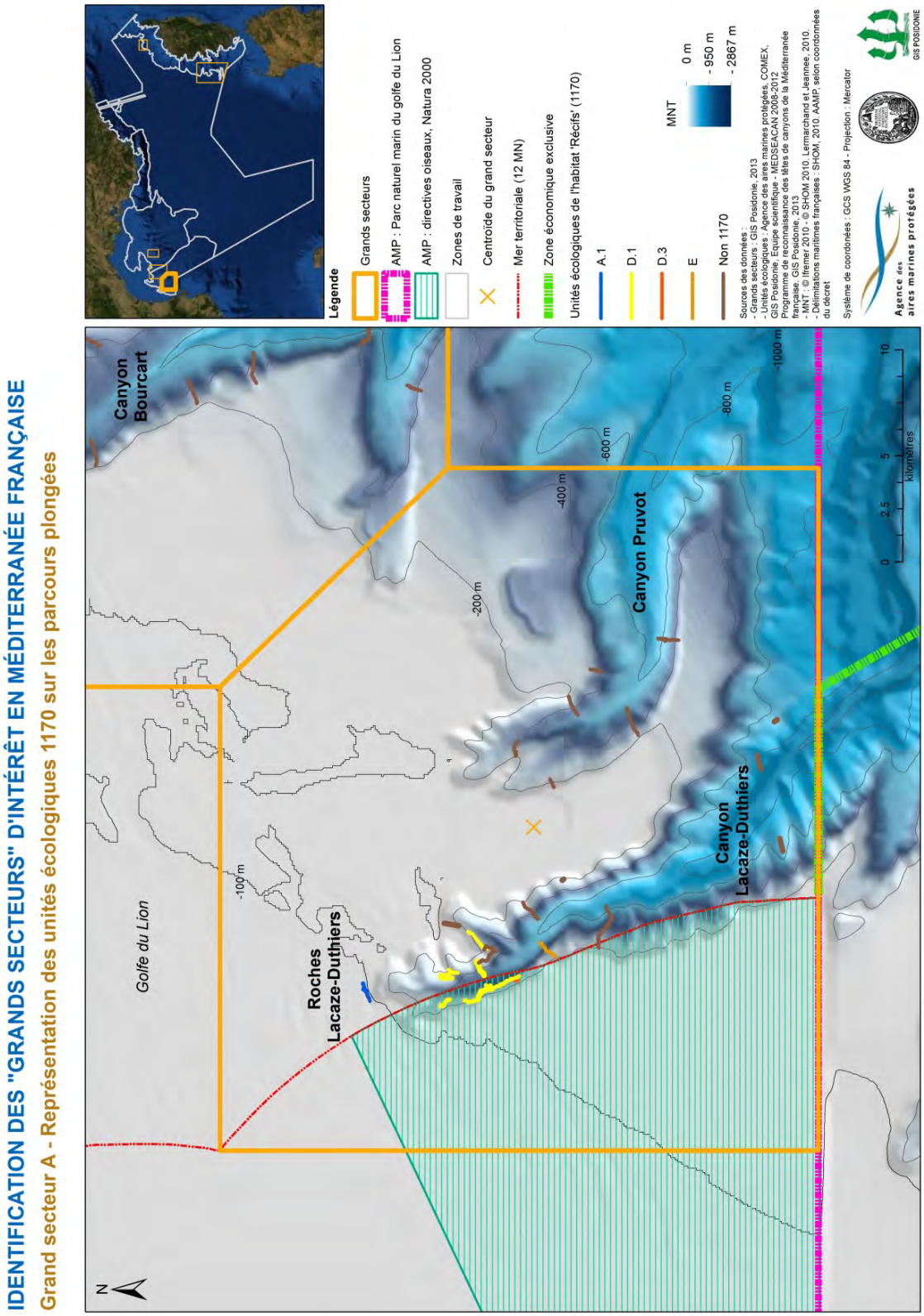

Carte 2 : Grand secteur A (Roches Lacaze-Duthiers, canyons Lacaze-Duthiers et Pruvot) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées

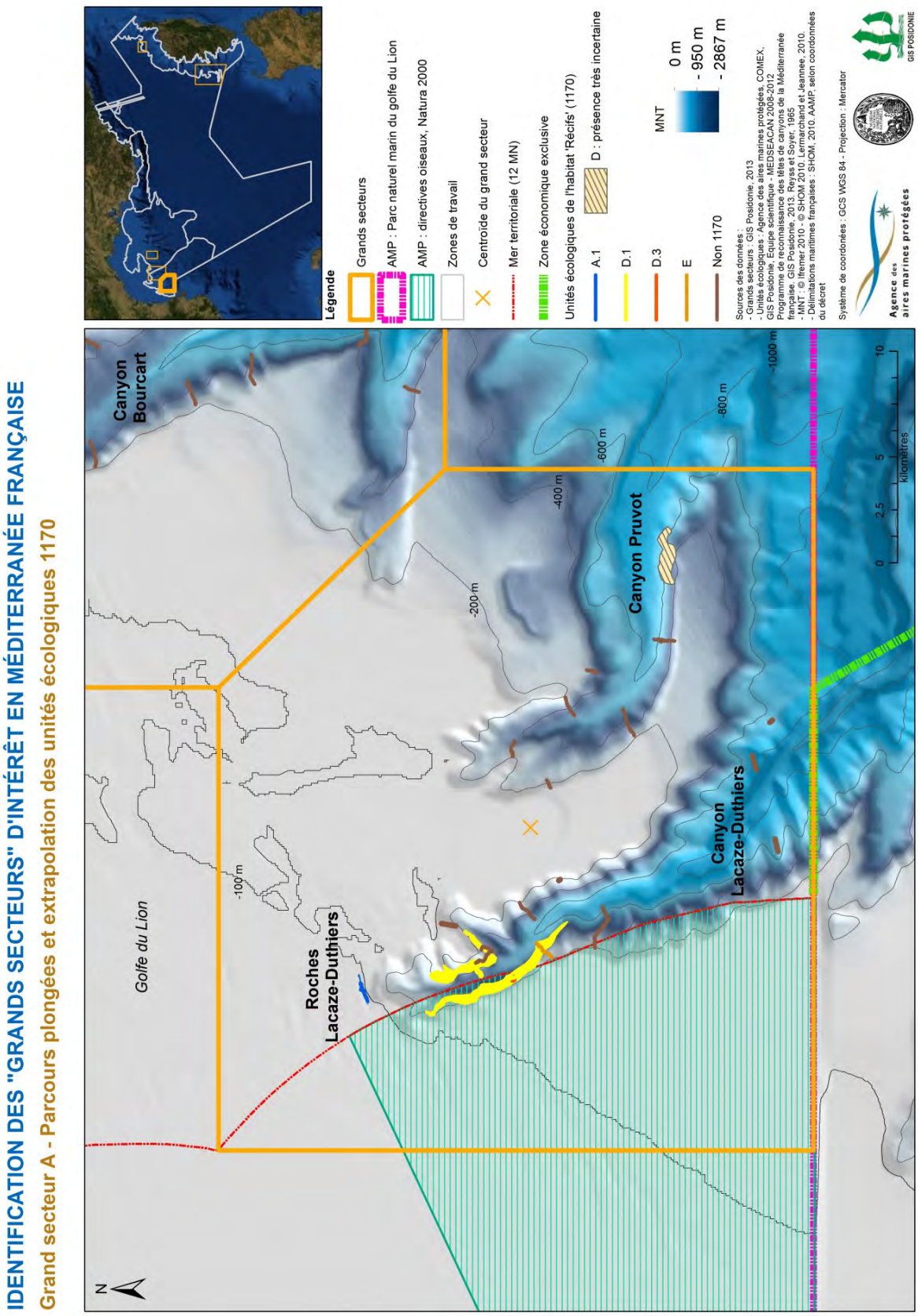

Carte 3 : Grand secteur A (Roches Lacaze-Duthiers, canyons Lacaze-Duthiers et Pruvot) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées et leur extrapolation

b. Grand secteur B : canyon Bourcart et Roches de Sète

Les informations sur le grand secteur B sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur B : canyon Bourcart et Roches de Sète	
Zone de travail considérée	Ouest golfe du Lion (OGL)
Localisation du centroïde du GS	42°44'09''/ 3°43'15'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 42°34'56'' / 3°52'04'' ; **2** : 42°34'56'' / 3°40'36'' ; **3** : 42°52'29'' / 3°33'33'' ; **4** : 42°52'29'' / 3°52'04'' ; **5** : 42°40'20' / 3°33'33' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	-86 à -924 mètres de profondeur
Superficie du GS	88 928 ha / 889,28 km^2 (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	**A.** Roches concrétionnées ou roches du large, en bord du plateau continental **A.2** Communautés des affleurements ou roches éparpillées, dalles ou blocs posés sur le sédiment, ne créant pas de cavités, sans topographie complexe **D.2** Dominance d'invertébrés dressés non scléractiniaires
Sources des données	Campagne MEDSEACAN (plongées, MNT, mosaïque sonar), Ifremer (MNT)
Particularité	GS inclus dans le Parc Marin du golfe du Lion

Les cartes du Grand secteur B (canyon Bourcart et roches de Sète) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 4 et 5).

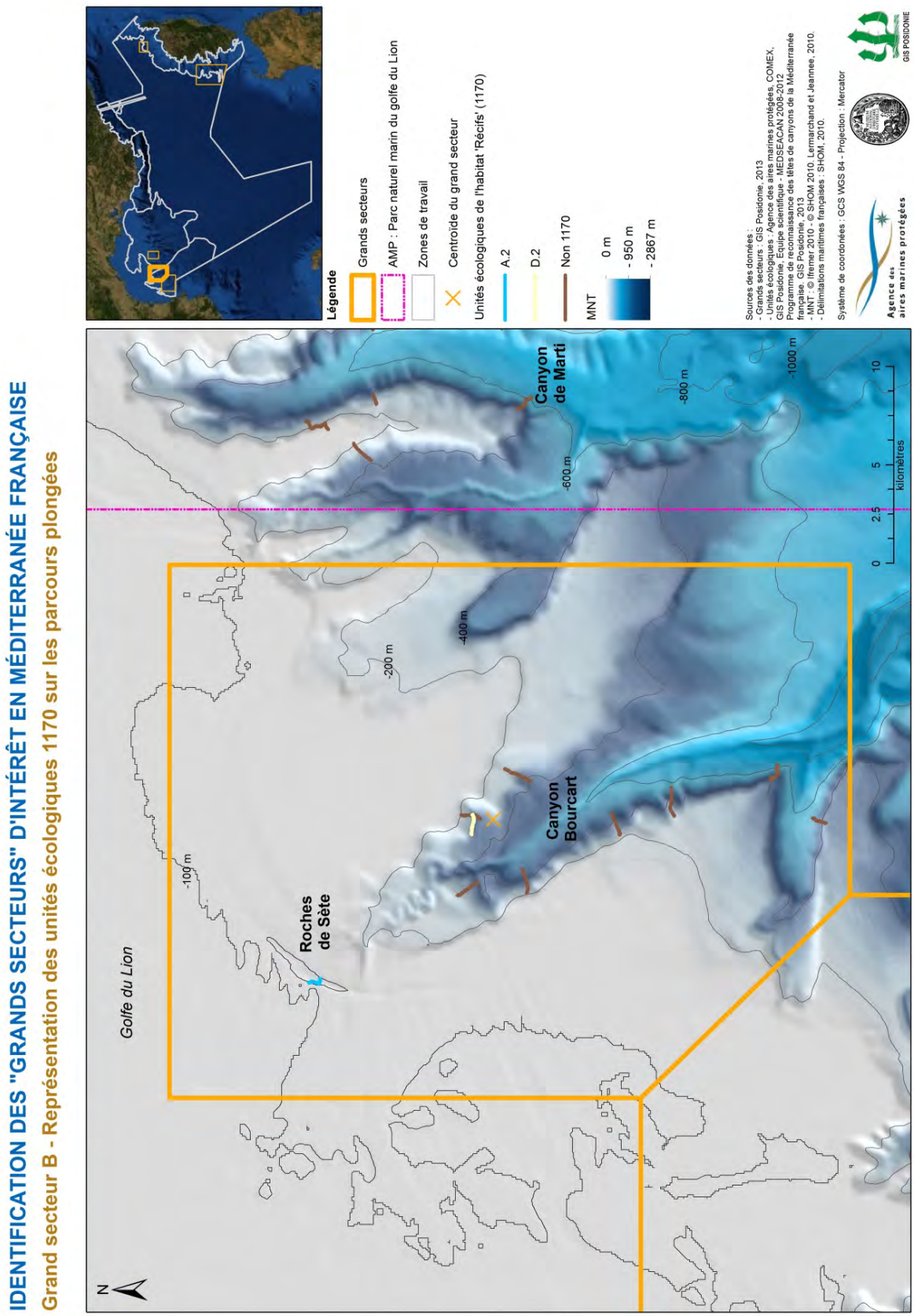

Carte 4 : Grand secteur B (canyon Bourcart et Roches de Sète) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées

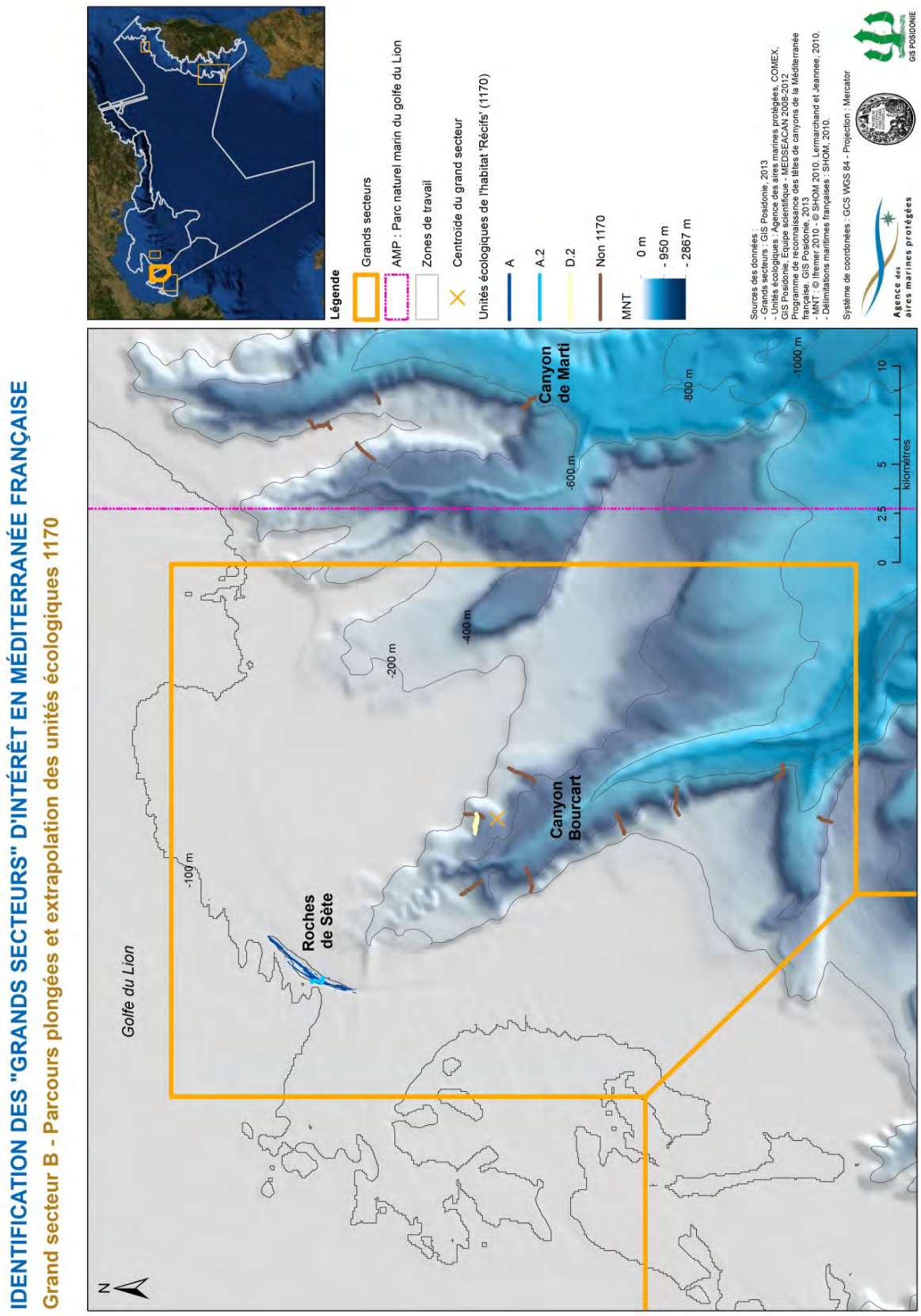

Carte 5 : Grand secteur B (canyon Bourcart et Roches de Sète) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées et leur extrapolation

c. *Grand secteur C : Banc d'Ichtys et canyon de Sète*

Les informations sur le grand secteur C sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur C : Banc d'Ichtys et canyon de Sète	
Zone de travail considérée	Centre golfe du Lion (CGL)
Localisation du centroïde du GS	42°48'51''/ 4°08'03'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 42°54'17'' / 4°02'57'' ; **2** : 42°54'17'' / 4°13'10'' ; **3** : 42°43'24'' / 4°13'10'' ; **4** : 42°43'24'' / 4°02'57'' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	-94 à -970 mètres de profondeur
Superficie du GS	32 343 ha / 323,43 km^2 (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	**A.** Roches concrétionnées ou roches du large, en bord du plateau continental **A.1** Communautés des affleurements, plateau, dalles ou blocs rocheux, concrétionnés ou non, formant de nombreuses cavités ou surplombs, créant une topographie complexe **A.2** Communautés des affleurements ou roches éparpillées, dalles ou blocs posés sur le sédiment, ne créant pas de cavités, sans topographie complexe **B.** Détritique grossier biogène avec association d'espèces du substrat dur
Sources des données	Campagne MEDSEACAN (plongées, MNT, mosaïque sonar), Ifremer (MNT), Baztan (2004)

Les cartes du Grand secteur C (banc d'Ichtys et canyon de Sète) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 6 et 7).

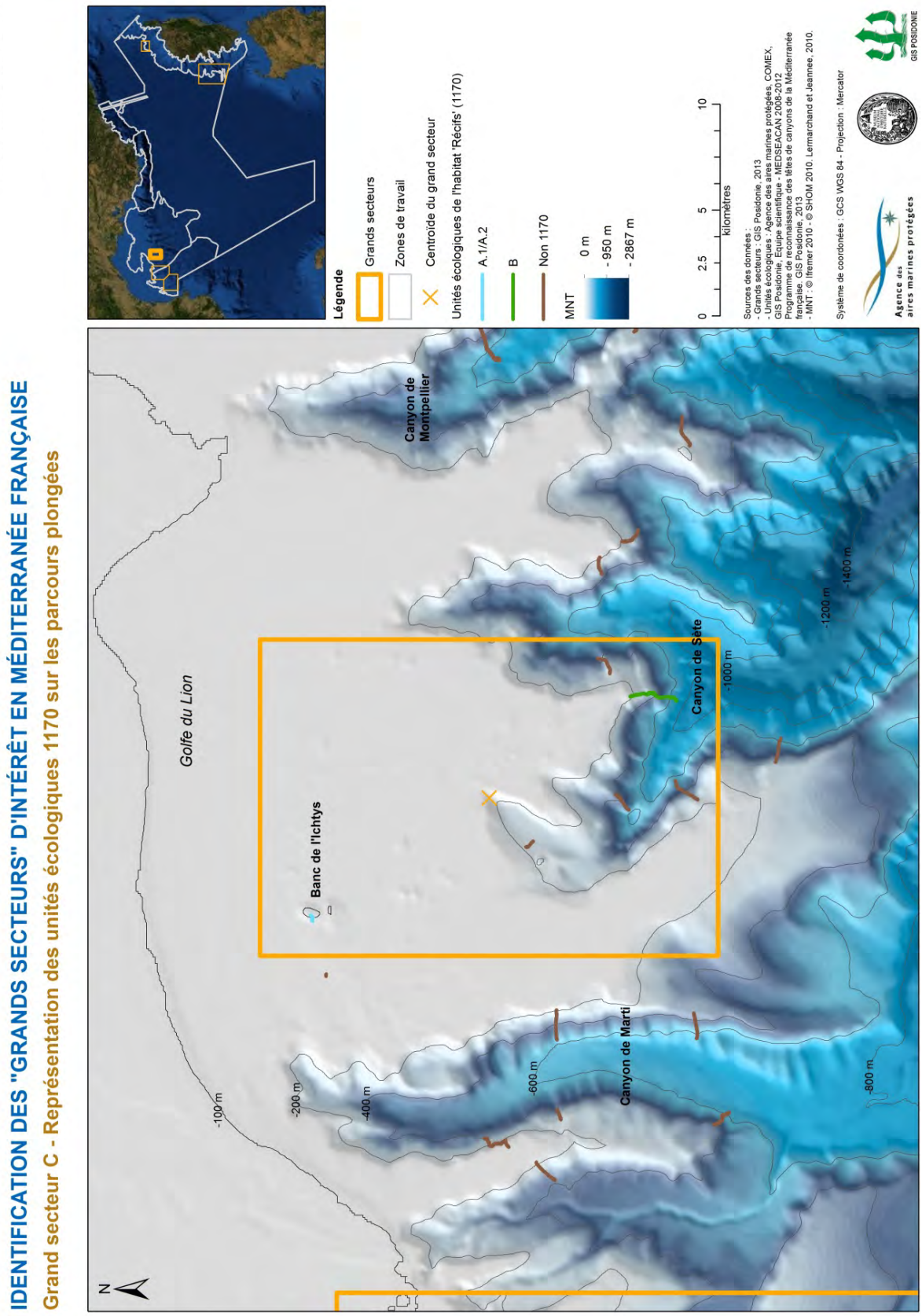

Carte 6 : Grand secteur C (Banc d'Ichtys et canyon de Sète) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées

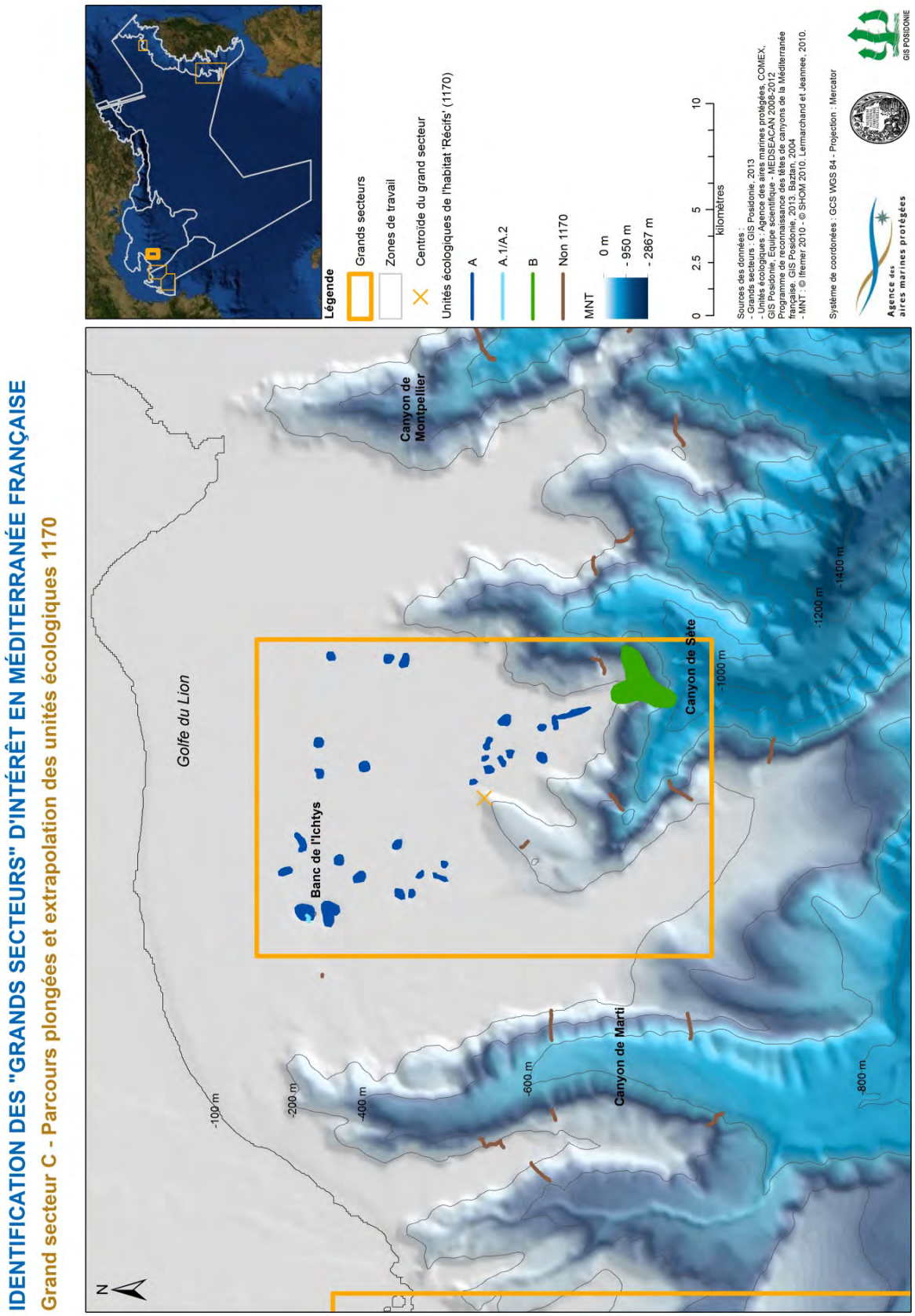

Carte 7 : Grand secteur C (Banc d'Ichtys et canyon de Sète) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées et leur extrapolation

d. Grand secteur D : mont sous-marin à l'Ouest du Cap Corse

Les informations sur le grand secteur D sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur D : mont sous-marin à l'Ouest du Cap Corse	
Zone de travail considérée	Nord Corse (NCO)
Localisation du centroïde du GS	42°58'49'' / 8°53'37'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1**: 42°54'48'' / 9°0'46''; **2**: 42°54'48'' / 8°46'28''; **3**: 43°02'51'' / 8°46'28''; **4**: 43°02'51'' / 9°0'46'' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	-1320 à -2510 mètres de profondeur
Superficie du GS	33 591 ha / 335,91 km^2 (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	**D.** Affleurements rocheux, falaises de marnes ou de conglomérats, gros blocs de roche du talus continental **D.2** Dominance d'invertébrés dressés non scléractiniaires **D.5** Thanatocénose de coraux profonds fixés ou en amas
Sources des données	Campagne CYLICE 1997, GEOAZUR (université de Nice-Sophia-Antipolis UMR GEOAZUR, CNRS, IRD, observatoire de la côte d'Azur), BRGM (plongées), Ifremer (MNT)

Les cartes du Grand secteur D (mont sous-marin à l'Ouest du Cap Corse) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 8 et 9).

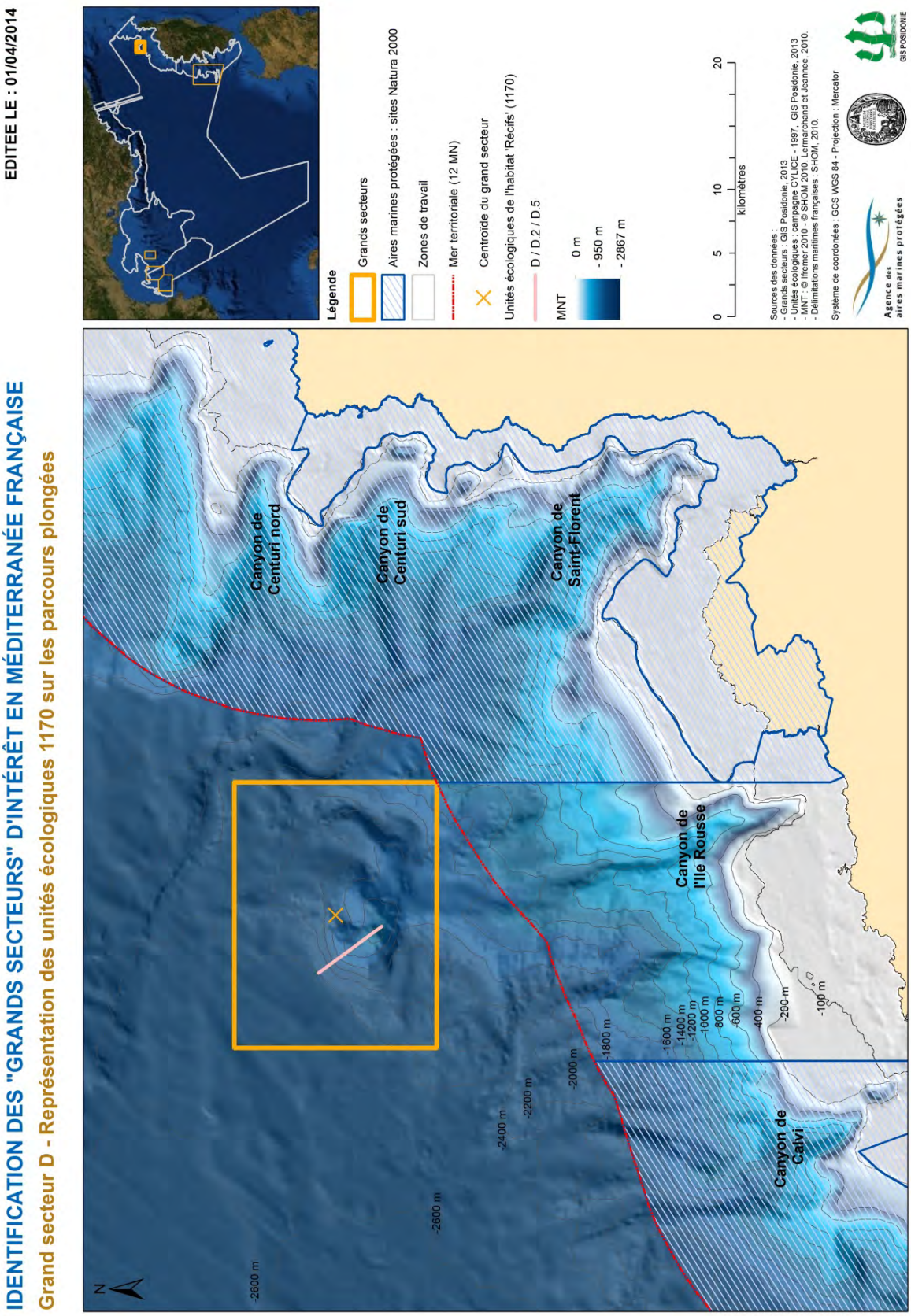

Carte 8 : Grand secteur D (mont sous-marin à l'Ouest du Cap Corse) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées

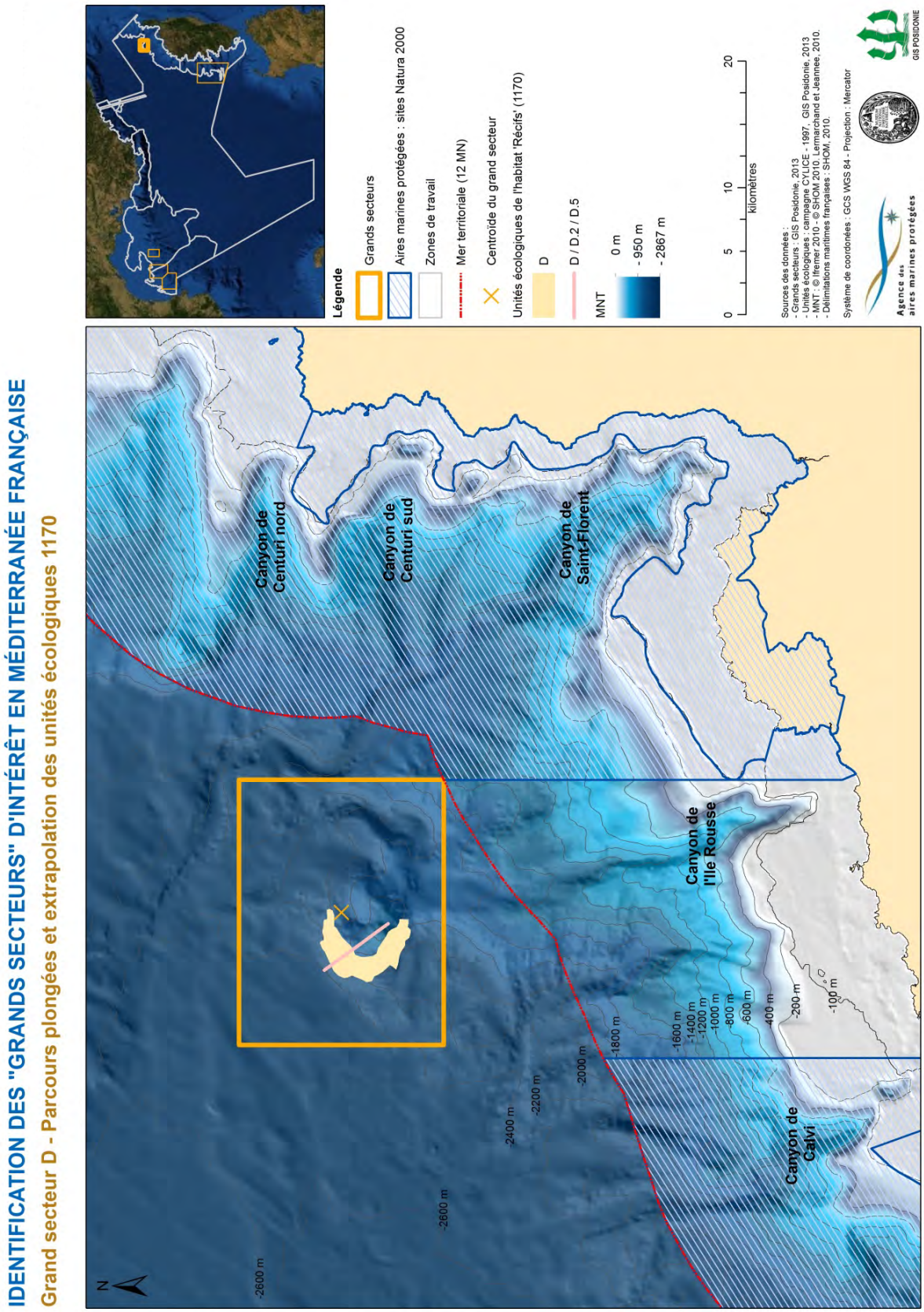

Carte 9 : Grand secteur D (mont sous-marin à l'Ouest du Cap Corse) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées et leur extrapolation

e. Grand secteur E : Au large d'Ajaccio

Les informations sur le grand secteur E sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur E : Au large d'Ajaccio	
Zone de travail considérée	Sud Corse (SCO)
Localisation du centroïde du GS	41°50'20'' / 8°16'10'' (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1**: 42°04'56'' / 8°29'24''; **2**: 41°33'5'' / 8°29'24''; **3**: 41°38'21'' / 8°02'06''; **4**: 42°04'56'' / 8°02'06'' (WGS 1984)
Bathymétrie min et max dans le GS	-445 à -2750 mètres de profondeur
Superficie du GS	228 195 ha / 2281,95 km^2 (calculée avec ArcGIS)
Unités écologiques (UE) présentes dans le GS	**D.** Affleurements rocheux, falaises de marnes ou de conglomérats, gros blocs de roche du talus continental **D.5** Thanatocénose de coraux profonds fixés ou en amas
Sources des données	Campagne CYLICE 1997, GEOAZUR (université de Nice-Sophia-Antipolis UMR GEOAZUR, CNRS, IRD, observatoire de la côte d'Azur), BRGM (plongées), Ifremer (MNT)

Les cartes du Grand secteur E (Au large d'Ajaccio) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 10 et 11).

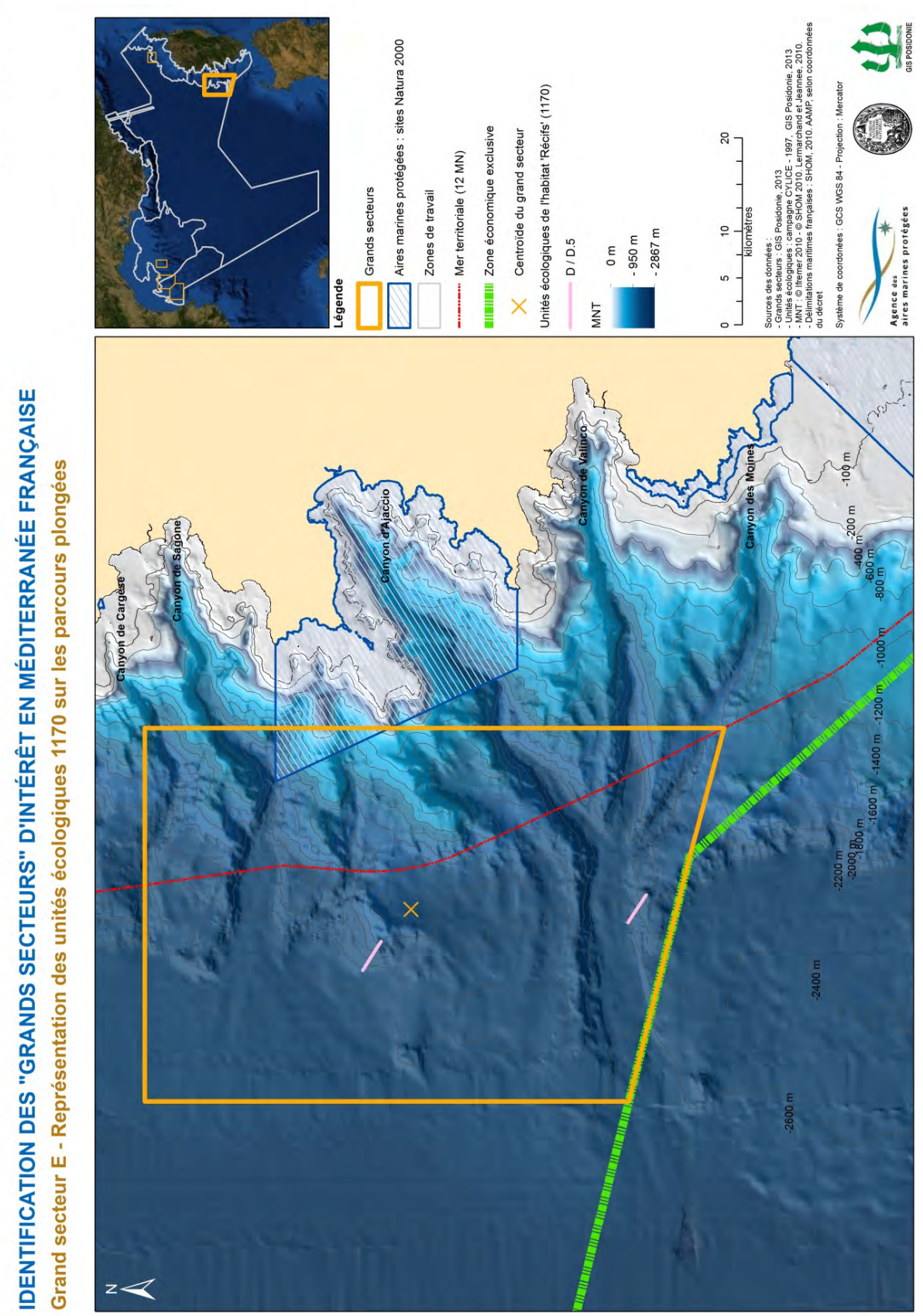

Carte 10 : Grand secteur E (au large d'Ajaccio) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées

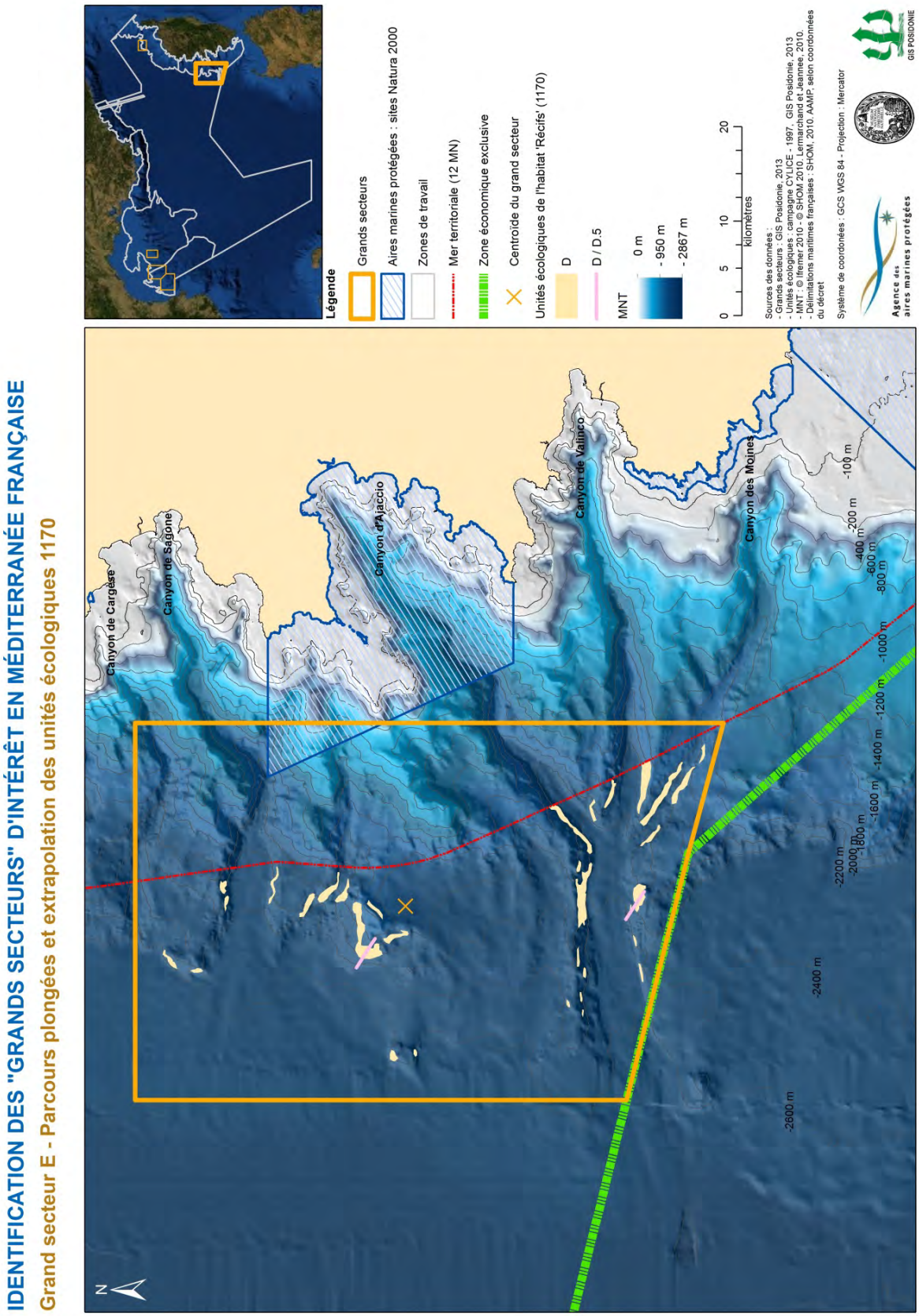

Carte 11: Grand secteur E (au large d'Ajaccio) avec la représentation des unités écologiques sur les parcours plongées et leur extrapolation

C – Fiches synthétiques pour les oiseaux et mammifères marins (grand dauphin, marsouin commun)

Régions biogéographiques marines Atlantique et Méditerranée

Préambule

Pour répondre à l'obligation de compléter le réseau Natura 2000 en mer par la désignation de nouveaux sites au-delà de la mer territoriale pour certaines espèces mobiles, conformément à la feuille de route de la direction de l'eau et de la biodiversité du 28 octobre 2013 relative à la désignation de sites Natura 2000 au-delà de la mer territoriale, des grands secteurs, dans lesquels il serait pertinent de désigner de nouveaux sites Natura 2000 pour la conservation des oiseaux et mammifères marins (grand dauphin et marsouin commun), ont été identifiés, sur la base d'éléments scientifiques, par le Museum National d'Histoire Naturelle, en lien avec ses partenaires (Observatoire PELAGIS, IFREMER, Agence des aires marines protégées).

Le présent document expose, pour les régions biogéographique marines Atlantique et Méditerranée, de manière synthétique, les **éléments cartographiques et écologiques associés à ces grands secteurs retenus au titre de la présente instruction**. Il est basé, en partie, sur le rapport détaillé publié par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et l'Observatoire PELAGIS[1] en 2014, sur les analyses complémentaires réalisées par l'observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014)[2] et l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) ainsi que sur les recommandations issues de l'atelier final d'experts du Programmation d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et les Mammifères Marins (PACOMM) des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites.

1. Liste des grands secteurs identifiés

Huit grands secteurs d'intérêt pour les oiseaux et mammifères marins (grand dauphin et marsouin commun), au niveau desquels il serait pertinent de désigner de nouveaux sites Natura 2000, ont été retenus au titre de la présente instruction pour les régions biogéographiques marines Atlantique et Méditerranée (cf. carte 1) :

<u>Région biogéographique marine Atlantique</u> :

- Grand secteur 1 : Nord Bretagne ;
- Grand secteur 2 : Iroise-Penmarc'h ;
- Grand secteur 3 : Talus nord ;
- Grand secteur 4 : Talus centre ;
- Grand secteur 5 : Talus sud ;
- Grand secteur 6 : Large Gascogne ;

<u>Région biogéographique marine Méditerranée</u> :

- Grand secteur 8 : Golfe du Lion ;
- Grand secteur 9 : PELAGOS ouest.

[1] **Rapport détaillé** : http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2014/SPN%202014%20-%2030%20-%20Rapport_GS_OM-MM_Vf.pdf

[2] Pettex, E., Lambert, C., Laran, S., Ricart, A., Virgili, A., Falchetto, H., Authier, M., Monestiez, P., Van Canneyt, O., Dorémus, G., Blanck, A., Toison, V. & Ridoux, V., 2014. Suivi Aérien de la Mégafaune Marine en France métropolitaine – Rapport final. Observatoire PELAGIS – AAMP, 169 p.

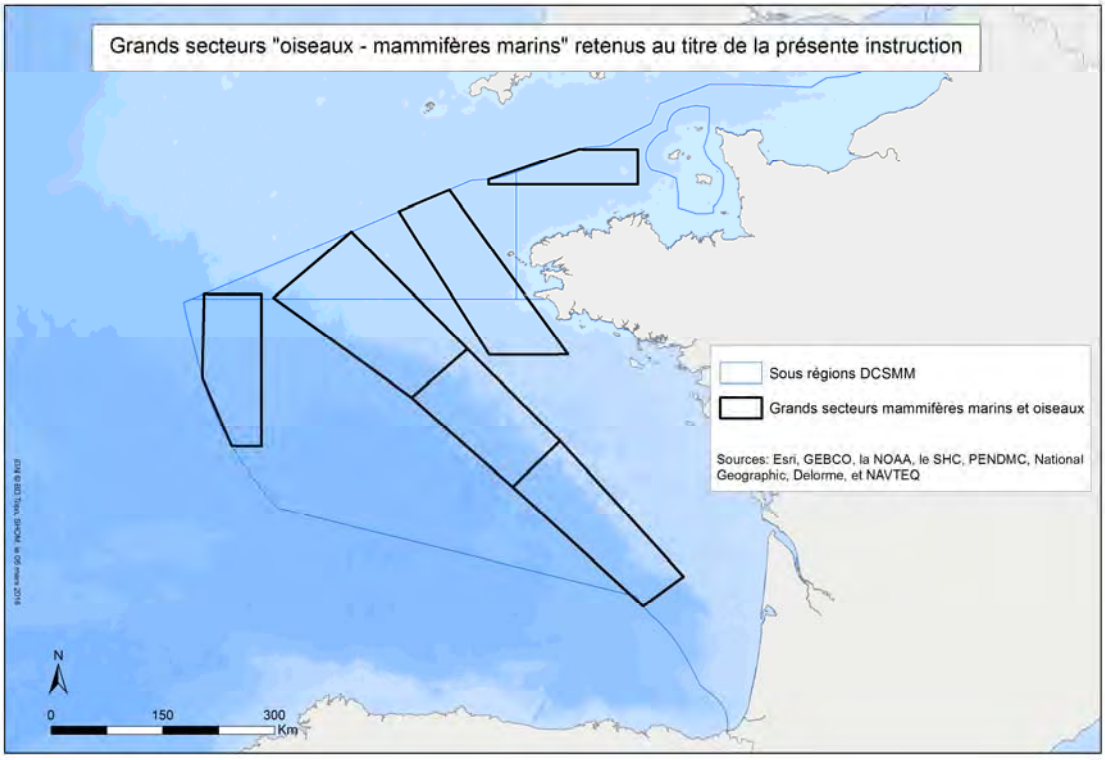

Carte 1a : Les six grands secteurs d'intérêt pour les oiseaux et mammifères marins (grand dauphin et marsouin commun) d'intérêt communautaire pour la région biogéographique marine Atlantique

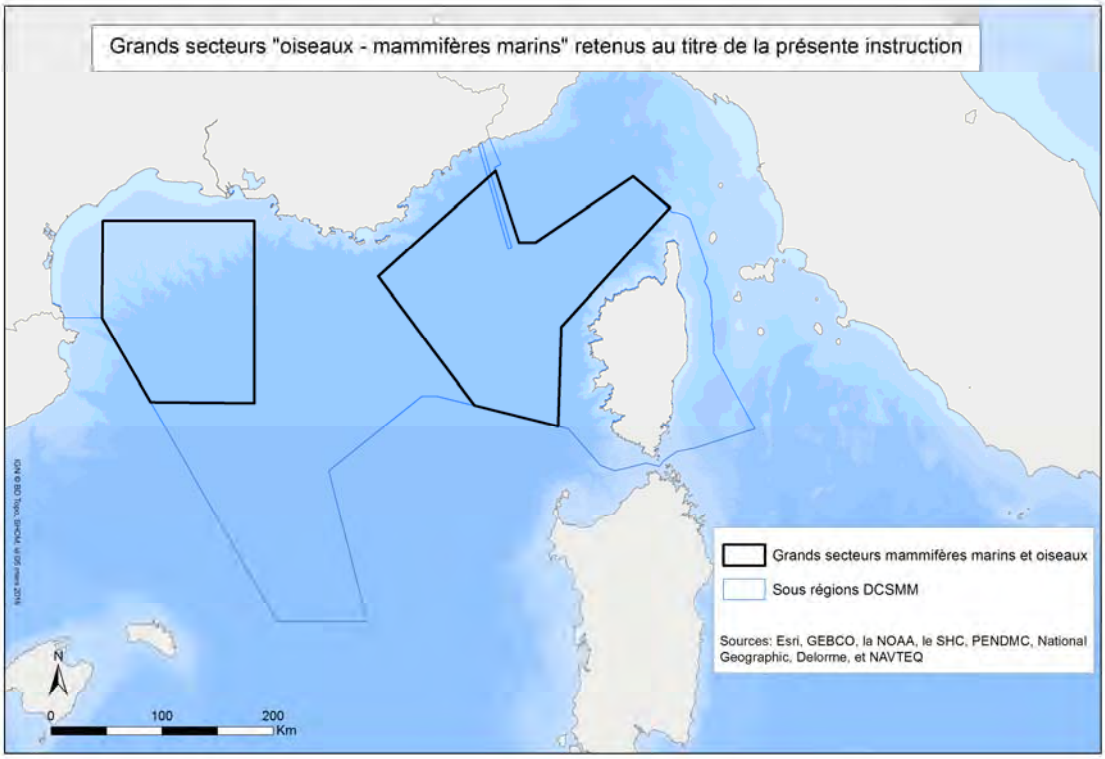

Carte 1b : Les deux grands secteurs d'intérêt pour les oiseaux et mammifères marins (grand dauphin et marsouin commun) d'intérêt communautaire pour la région biogéographique marine Méditerranée

2. Structure des fiches synthétiques

Chaque fiche synthétique, présentée dans ce document, contient :

- un tableau de synthèse présentant les informations suivantes :
  - la superficie du grand secteur (GS) calculée avec ArcGIS (en Ha) (projection WGS84 Mercator) ;
  - la géolocalisation du centroïde du grand secteur en WGS 1984 (World Geodetic System 1984 : système géodésique mondial, révision de 1984) ;
  - les coordonnées géographiques des points délimitant le grand secteur en WGS 1984 ;
  - les espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver ;
  - les espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été ;
  - les sources de données utilisées pour les cartes et pour les informations écologiques.
- un deuxième tableau présentant la part des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans chaque GS par rapport à l'ensemble des eaux françaises (en hiver et en été) ;
- des recommandations complémentaires issues de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites ;
- une carte principale du GS ;
- trois cartes illustrant certaines caractéristiques du grand secteur : une carte avec la fréquence de sélection de Marxan et deux cartes des taux d'observation pour deux espèces ou groupes d'espèces pour lequel le GS est important.

Dans le tableau de synthèse, les espèces sont listées en fonction de leur degré de représentation dans le grand secteur (GS) et en fonction des groupes, les oiseaux sont cités en premier, suivis des mammifères de l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » et des mammifères non annexe II (pour information). Le degré de représentation correspond à la proportion du taux de rencontre dans le GS en fonction de la somme des taux de rencontre dans la région biogéographique considérée. Pour faciliter la lecture de la liste d'espèce un code couleur est attribué aux espèces :

- les espèces (ou groupes d'espèces) en rouge foncé ont plus de 30% de leur taux de rencontre dans le GS ;

- les espèces (ou groupes d'espèces) en **rouge clair** ont entre 20 et 30% de leur taux de rencontre dans le GS ;

- les espèces (ou groupes d'espèces) en **orange** ont entre 10 et 20% de leur taux de rencontre dans le GS ;

- les espèces (ou groupes d'espèces) en **vert** ont entre 1 et 10% de leur taux de rencontre dans le GS ;

- les espèces qui ont moins de 1% de leur taux de rencontre dans le GS ne sont pas citées.

Afin de mieux cerner les enjeux (espèces d'intérêt communautaire) par grand secteur, les modélisations d'habitats des espèces réalisées par l'Observatoire PELAGIS en 2014 (Pettex *et al.*, 2014) ont été utilisées. La modélisation d'habitats, effectuée avec des données environnementales (ex. bathymétrie, gradient de température de surface), permet de mieux appréhender les stratégies d'utilisation des habitats par les espèces et ainsi prédire leur distribution (Pettex et al., 2014). Les densités prédites des espèces permettent donc d'appréhender leurs habitats préférentiels permettant de préciser l'importance de chaque GS au regard des différentes espèces (ou groupes d'espèces). Un tableau a donc été ajouté d'après des analyses complémentaires réalisées par l'Observatoire PELAGIS (Pettex *et al*., 2014) et l'AAMP. Dans ce tableau, on retrouve la part d'habitat préférentiel prédit pour chaque espèce (ou groupe d'espèces) dans chaque GS par rapport à l'ensemble des eaux françaises (Atlantique et Méditerranée)[3]. Cette part est exprimée en pourcentage (arrondi au dixième) et un code couleur est attribué selon les seuils définis dans les Formulaires Standards de Données (FSD) :

- les espèces (ou groupes d'espèces) en bleu très foncé ont plus de 15% de leur habitat préférentiel prédit dans le GS ;

- les espèces (ou groupes d'espèces) en bleu foncé ont entre 2 et 15% de leur habitat préférentiel prédit dans le GS ;

- les espèces (ou groupes d'espèces) en bleu clair ont entre 0 et 2% de leur habitat préférentiel prédit dans le GS ;

- les espèces (ou groupes d'espèces) en blanc sont les espèces non présentes à une saison donnée ou pour lesquelles l'habitat n'a pas pu être modélisé (indiqué ND dans le tableau, cf. remarque 1).

Remarque 1 : Pour certaines espèces (été et/ou hiver), les modèles d'habitats n'ont pas pu être réalisés car les effectifs observés n'étaient pas assez suffisants. Parfois, les modèles ont été réalisés mais non pas permis de reproduire la distribution (ex. mouette pygmée, océanites en hiver) (Pettex et *al.*, 2014).

Remarque 2 : Pour les océanites et les grands puffins, les analyses ont été réalisée par l'AAMP pour la région biogéographique marine atlantique et la région biogéographique marine méditerranéenne de façon séparée du fait de l'existence de sous espèces dans chaque région biogéographique (source : AAMP).

Remarque 3 : Ne sont représentées dans le tableau de chaque GS que les espèces ayant un enjeu pour ce GS (source : AAMP).

Pour résumer, les proportions de taux de rencontre de chaque espèce (ou groupe d'espèces) dans chaque grand secteur ont été utilisées, avec les avis d'experts scientifiques, pour délimiter les GS. Ensuite, les habitats préférentiels prédits de ces espèces (ou groupes d'espèces) sont utilisés pour mieux cerner chaque enjeu dans les GS.

[3] Sauf pour les océanites et les grands puffins (*cf.* remarque 2).

3. Fiches synthétiques pour les grands secteurs identifiés

a. Grand secteur 1 : Nord Bretagne

Les informations sur le grand secteur 1 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 1 : Nord Bretagne	
Surface du grand secteur (Hectares)	1 114 122 Ha
Localisation du centroïde du GS	-4°02'43" / 49°18'36" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 49°12'36"/-5°25'18"; **2**: 49°12'32"/-5°25'32"; **3**: 49°12'44"/-5°25'17" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Mouette tridactyle - Grand Labbe - Alcidés - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Mouette pygmée - Petits puffins - Océanites - Fou de Bassan - Marsouin commun - Grand dauphin
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 1, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 1 par rapport à l'ensemble des eaux françaises.

	Espèces ou groupes d'espèces								
	Marsouin commun	Fulmar boréal	Fou de Bassan	Goélands bruns	Océanites	Grand labbe	Petits puffins	Alcidés	Mouette tridactyle
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)	0,6	2,4	0,8	0,9	ND	1,0		1,5	1,5
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	6,0	3,7	3,5	1,5	1,4	1,1	0,2	Quasi absents	Quasi absente
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées								

Recommandations complémentaires issues de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites :

Il est recommandé de proposer des périmètres de sites Natura 2000 (ZPS et pSIC) qui dépassent le périmètre du Grand secteur 1 (Nord Bretagne), vers le Nord-Est pour intégrer le front de marée (zone de rencontre des eaux de surface stratifiées de la Manche occidentale avec les eaux mélangées de surface de la Manche orientale) qui est une zone de forte productivité, favorable aux grands prédateurs. La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a un enjeu pour le Marsouin commun et des enjeux pour les oiseaux marins comme le Fulmar boréal et le Fou de Bassan.

Les cartes du Grand secteur 1 (Nord Bretagne) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 2 et 3).

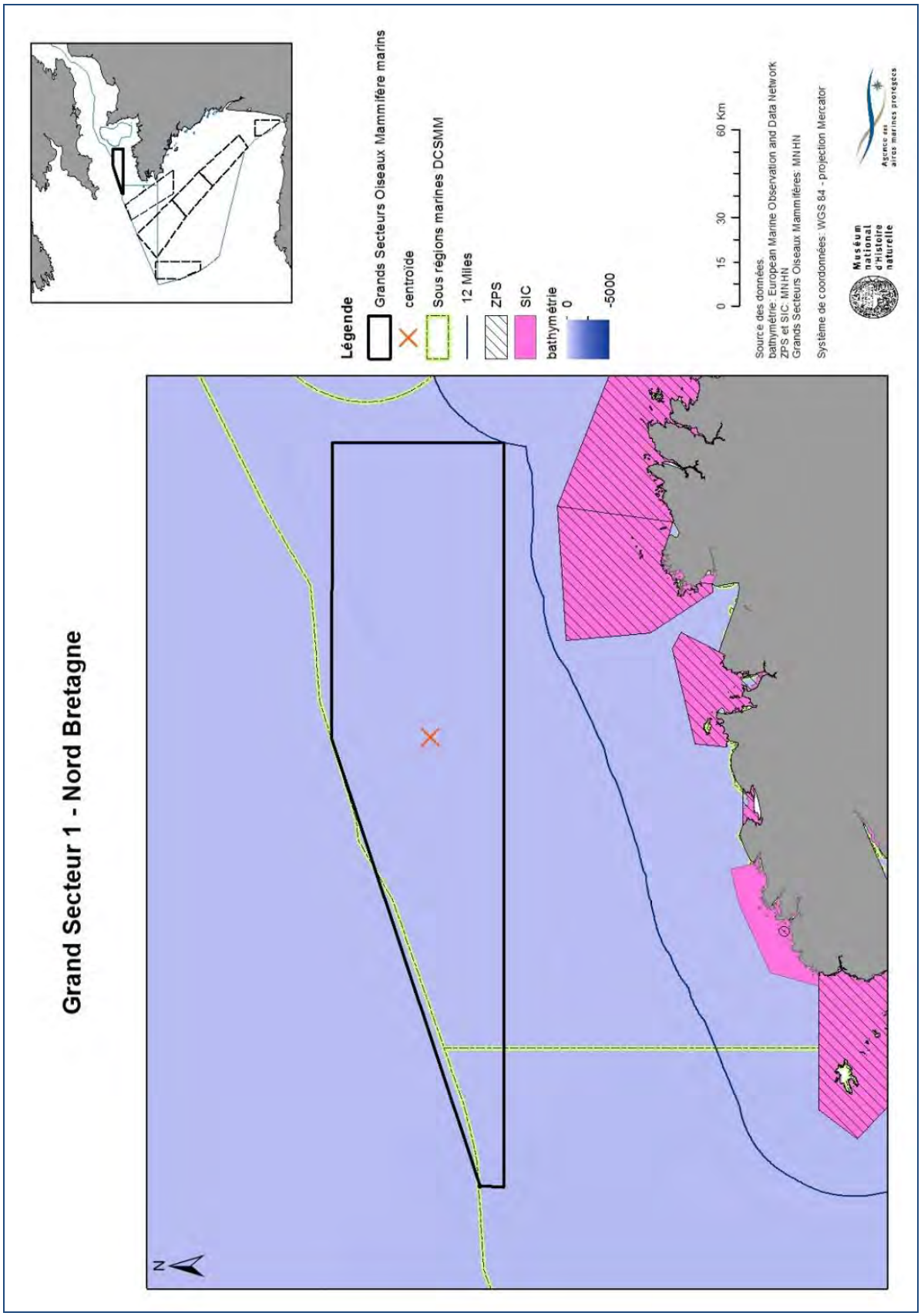

Carte 2 : Les limites du grand secteur 1 (Nord Bretagne) et son centroïde

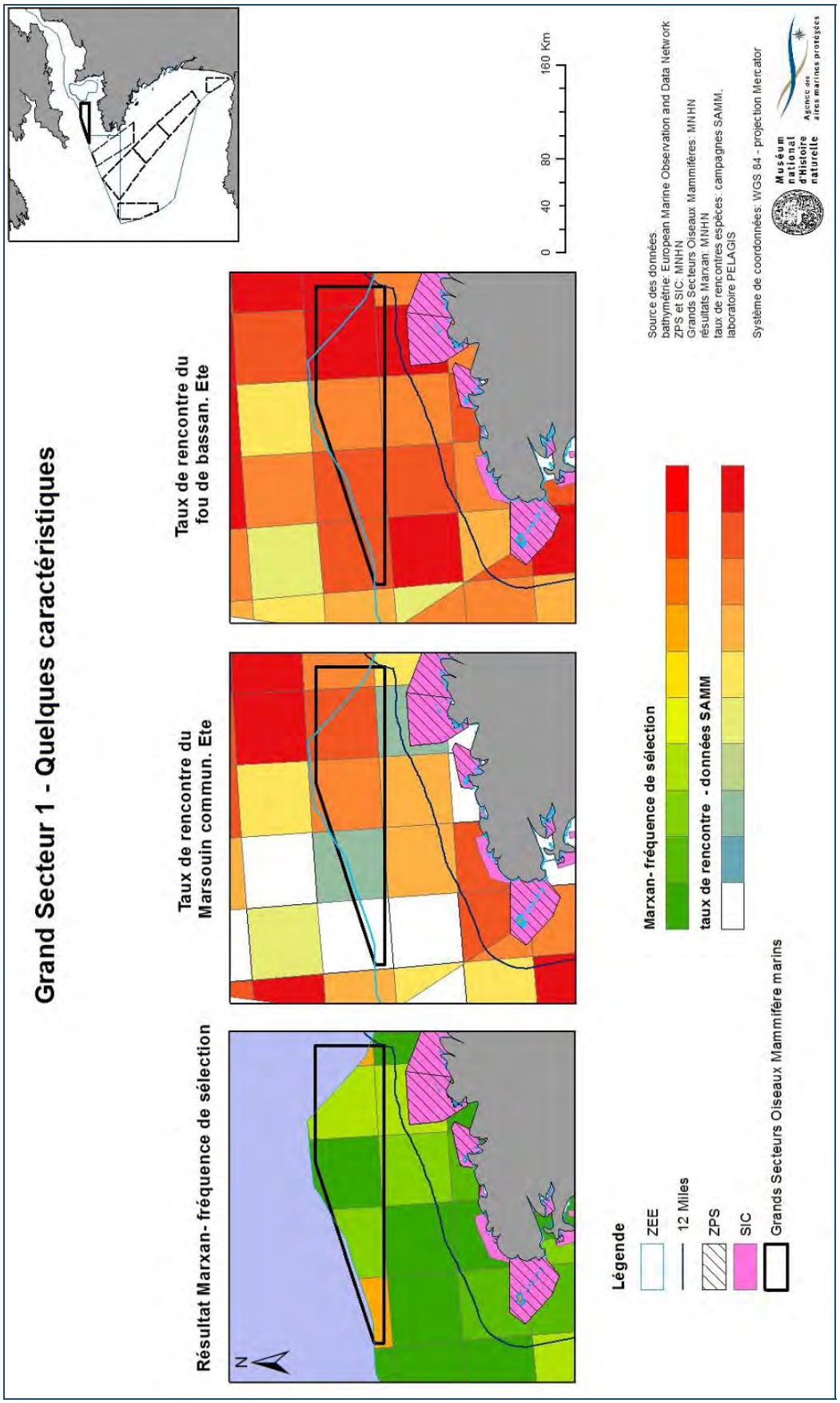

Carte 3 : Pour le grand secteur 1 (Nord Bretagne), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontre pour 2 exemples

b. *Grand secteur 2 : Iroise – Penmarc'h*

Les informations sur le grand secteur 2 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 2 : Iroise – Penmarc'h	
Surface du grand secteur (Hectares)	3 214 545 Ha
Localisation du centroïde du GS	- 5°34'2"/48°11'40" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 47°25'43"/-4°12'33"; **2**: 47°25'24"/-5°24'48 "; **3**: 48°53'28"/-6°47'50"; **4**: 49°06'23"/-6°01'30" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Fulmar Boréal - Grand Labbe - Mouette tridactyle - Fou de Bassan - Groupe des 'autres mouettes' - Alcidés - Groupe des Goélands bruns et marins - Grand dauphin - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Océanites - Mouette tridactyle - Fou de Bassan - Fulmar Boréal - Groupe des Goélands bruns et marins - Marsouin commun - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF)
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM
Particularités	Le Grand Secteur 2 intersecte le Parc Marin d'Iroise

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 2, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 2 par rapport à l'ensemble des eaux françaises.

	Espèces ou groupes d'espèces													
	Marsouin commun	Grand dauphin	Goélands bruns	Fulmar boréal	Fou de Bassan	Océanites	Grand labbe	Goélands gris	Mouette tridactyle	Alcidés	Mouettes rieuses et mélanocéphales	Sternes	Cormorans	Petits puffins
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)	0,6	0,3	4,6	9,5	3,9	ND	6,3	2,3	6,2	5	2,7	2,6	0,5	
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	**17**	2,0	9,9	9,2	7,8	7,2	6,4	3,3	Quasi absente	Quasi absents	1,7	1,2	1,2	1,7
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées													

Recommandation complémentaire issue de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites:

La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a un enjeu pour le Marsouin commun et des enjeux pour les oiseaux marins pour de nombreuses espèces. Les propositions de périmètres de sites Natura 2000 (ZPS et pSIC) ne devront pas intersecter le périmètre du parc naturel marin d'Iroise.

Les cartes du Grand secteur 2 (Iroise – Penmarc'h) sont présentées ci-après (cf. cartes 4 et 5).

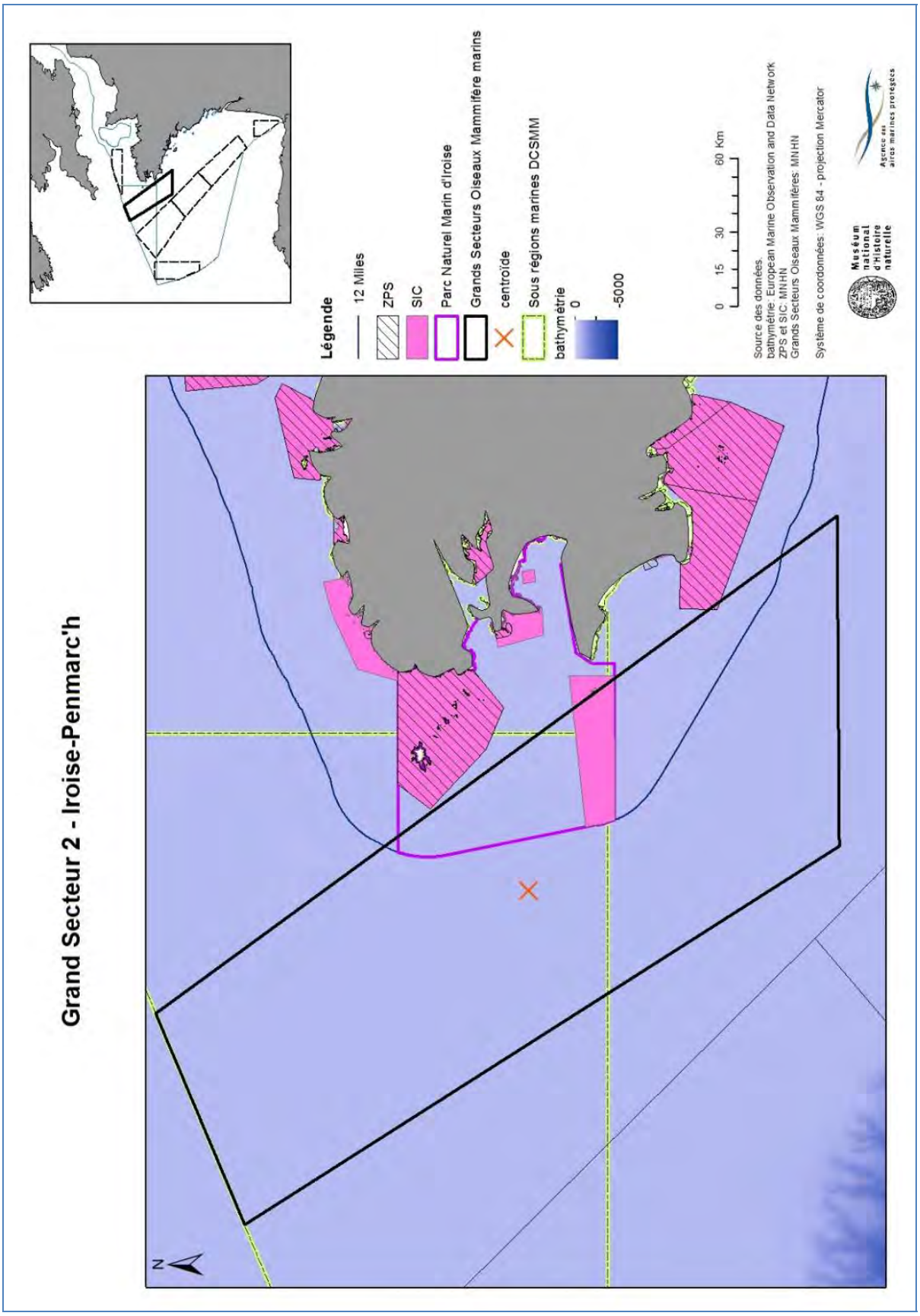

Carte 4 : Les limites du grand secteur 2 (Iroise-Penmarc'h) et son centroïde

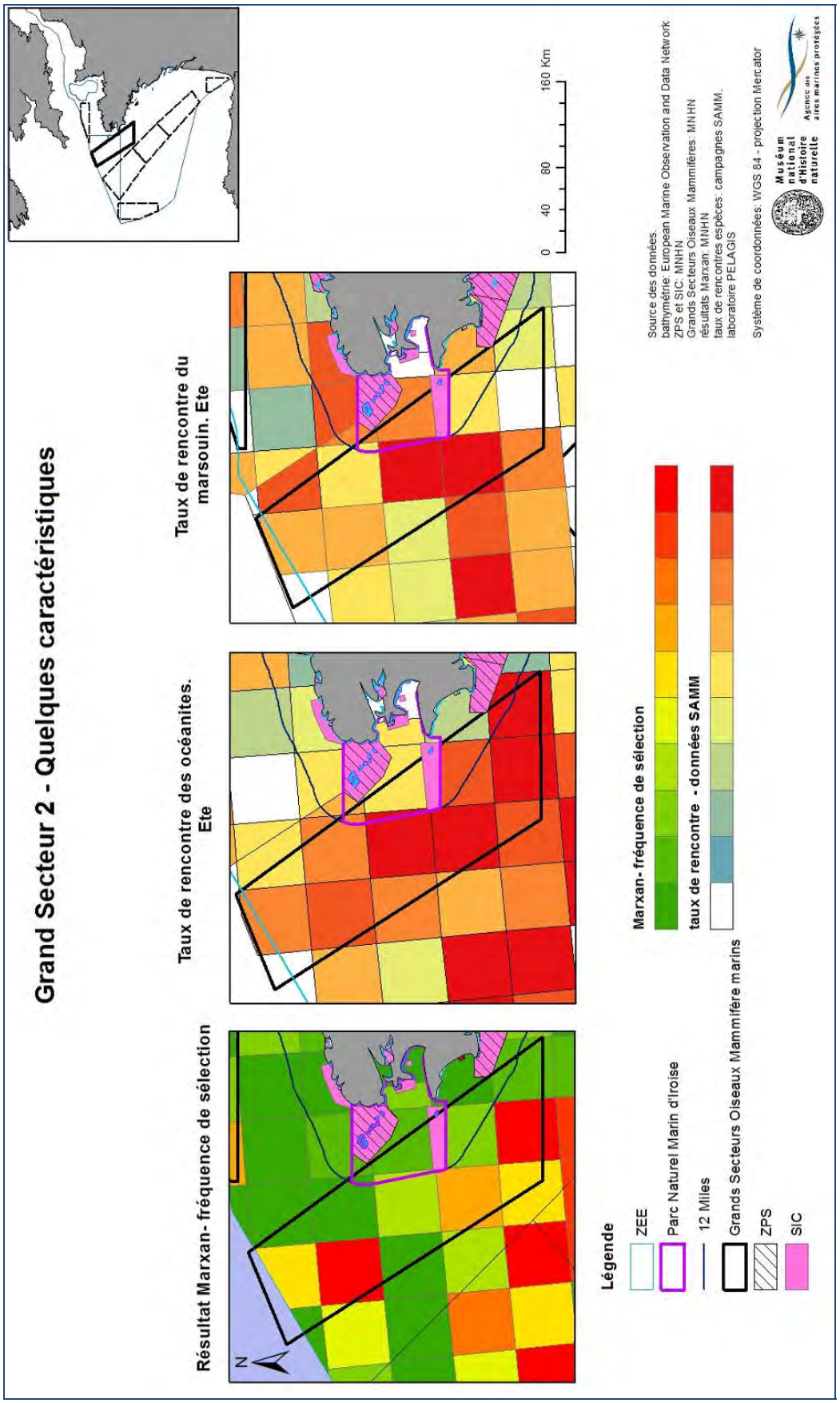

Carte 5 : Pour le grand secteur 2 (Iroise - Penmarc'h), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontre pour 2 exemples

c. *Grand secteur 3 : Talus nord*

Les informations sur le grand secteur 3 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 3 : Talus nord	
Surface du grand secteur (Hectares)	4 209 285 Ha
Localisation du centroïde du GS	-7°11'58"/47°49'31" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 48°00'45"/-8°42'49"; **2**: 48°41'19"/-7°31'15"; **3**: 47°28'59"/-5°45'00"; **4**: 46°58'53"/-6°36'07" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Grand Labbe - Fulmar Boréal - Mouette tridactyle - Fou de Bassan - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Océanites - Fulmar Boréal - Grand Puffin - Fou de Bassan - Grand Labbe - Marsouin commun - Grand dauphin - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF)
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM
Particularités	Le grand secteur intersecte des grands secteurs identifiés pour l'habitat récif 1170.

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 3, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 3 par rapport à l'ensemble des eaux françaises.

	Espèces ou groupes d'espèces									
	Marsouin commun	Grand dauphin	Fulmar boréal	Océanites	Grand labbe	Grands puffins	Fou de Bassan	Mouettes rieuses/ mélanocéphales	Mouette tridactyle	Alcidés
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)	0,1	2,8	**18,2**	ND	13,6		2,9	2,2	8,5	3,5
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	**15,7**	4,2	12,5	13,1	9,5	7,1	6,2	3,7	Quasi absente	Quasi absents
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées									

Recommandation complémentaire issue de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites:

La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a des enjeux pour les mammifères marins (marsouin commun et grand dauphin) et des enjeux pour les oiseaux marins pour de nombreuses espèces notamment le Fulmar boréal, les Océanites et le Grand labbe.

Les cartes du Grand secteur 3 (Talus nord) sont présentées ci-après (cf. cartes 6 et 7).

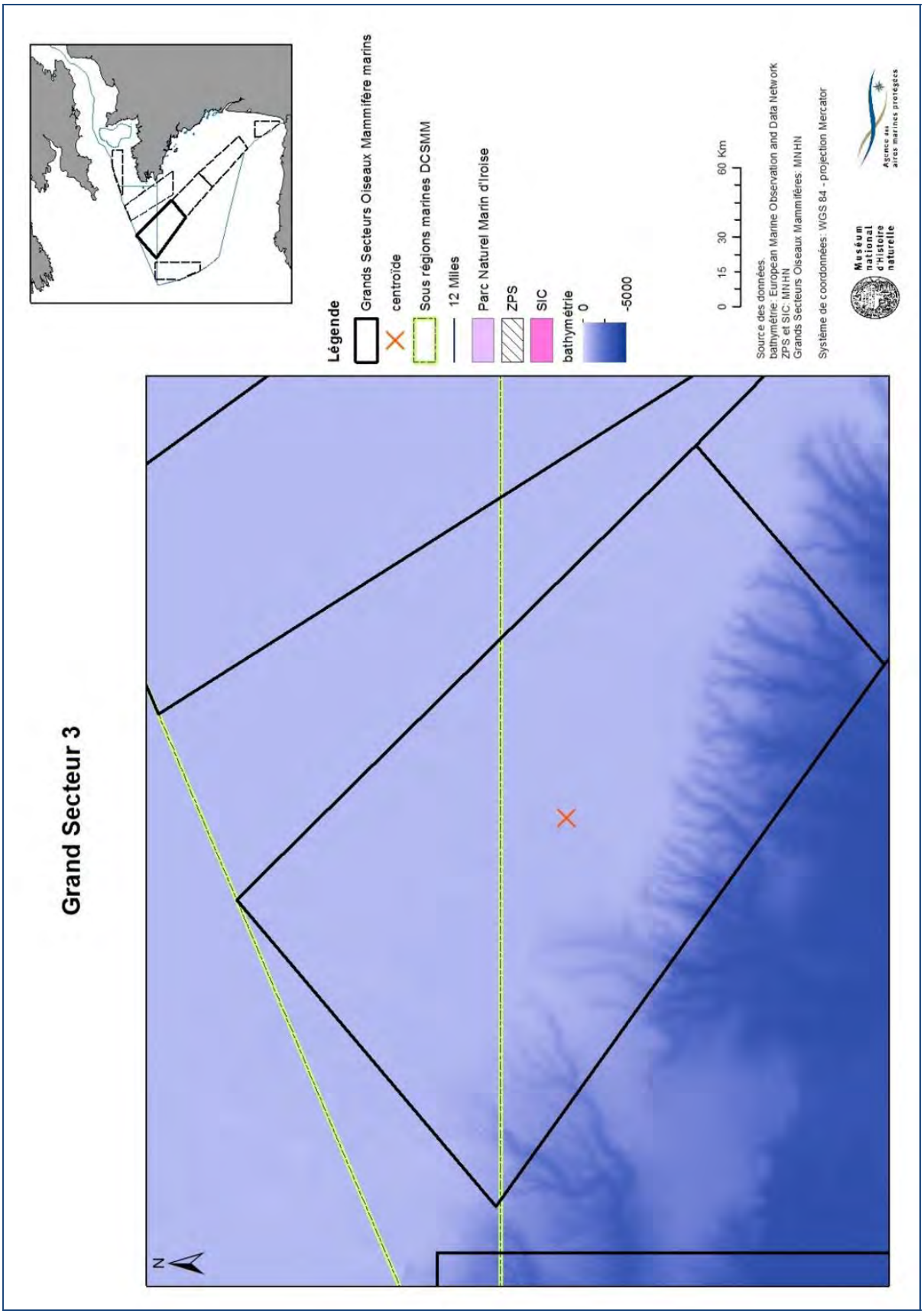

Carte 6 : Les limites du grand secteur 3 (talus nord) et son centroïde

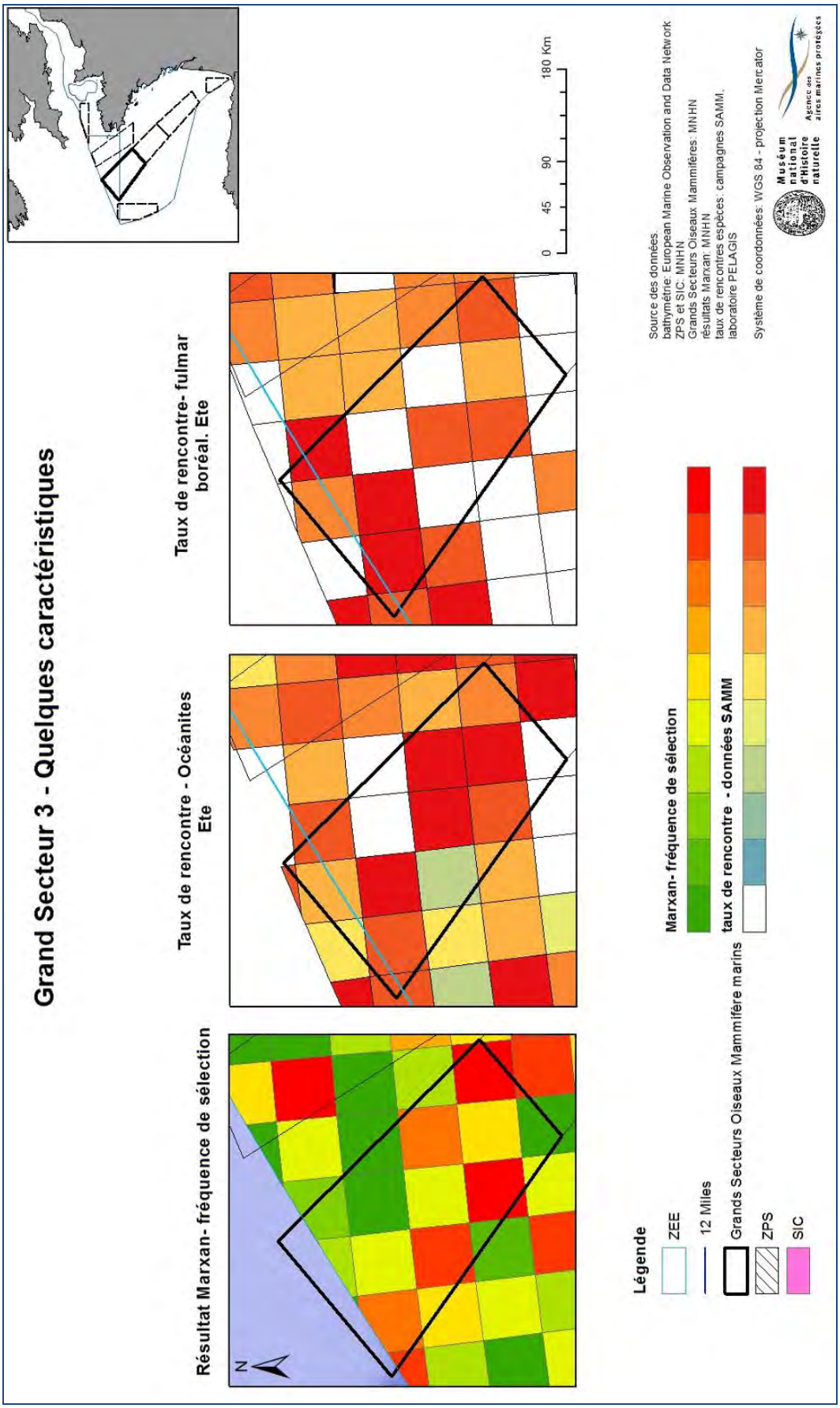

Carte 7 : Pour le grand secteur 3 (talus nord), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontre pour 2 exemples

d. *Grand secteur 4 : Talus centre*

Les informations sur le grand secteur 4 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 4 : Talus centre	
Surface du grand secteur (Hectares)	2 679 045 Ha
Localisation du centroïde du GS	-5°26'59"/46°45'58" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 47°28'59"/-5°45'00"; **2**: 46°31'35"/-4°19'49"; **3**: 46°02'13"/-5°03'34"; **4**: 46°58'53"/-6°36'07" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Mouette tridactyle - Grand Labbe - Grand dauphin - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Océanites - Grands puffins - Fulmar Boréal - Fou de Bassan - Grand dauphin - Marsouin commun - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Cachalots (non annexe 2 DHFF) - Balenoptèridés (non annexe 2 DHFF)
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM
Particularités	Le grand secteur 4 intersecte des grands secteurs identifiés pour l'habitat récif 1170.

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 4, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 4 par rapport à l'ensemble des eaux françaises.

	Espèces ou groupes d'espèces										
	Marsouin commun	Grand dauphin	Océanites	Fulmar boréal	Fou de Bassan	Grand labbe	Grands puffins	Mouette tridactyle	Mouettes rieuses/ mélanocéphales	Alcidés	Goélands gris
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)		3,3	ND	4,0	1,4	6,4		5,3	1,3	1,2	0,2
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	2,3	4,8	12,4	7,9	4,5	4,2	4,0	Quasi absente	1,2	Quasi absents	0,1
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées										

Recommandation complémentaire issue de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites:

La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a des enjeux pour les mammifères marins comme le grand dauphin et des enjeux pour les oiseaux marins pour de nombreuses espèces.

Les cartes du Grand secteur 4 (Talus centre) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 8 et 9).

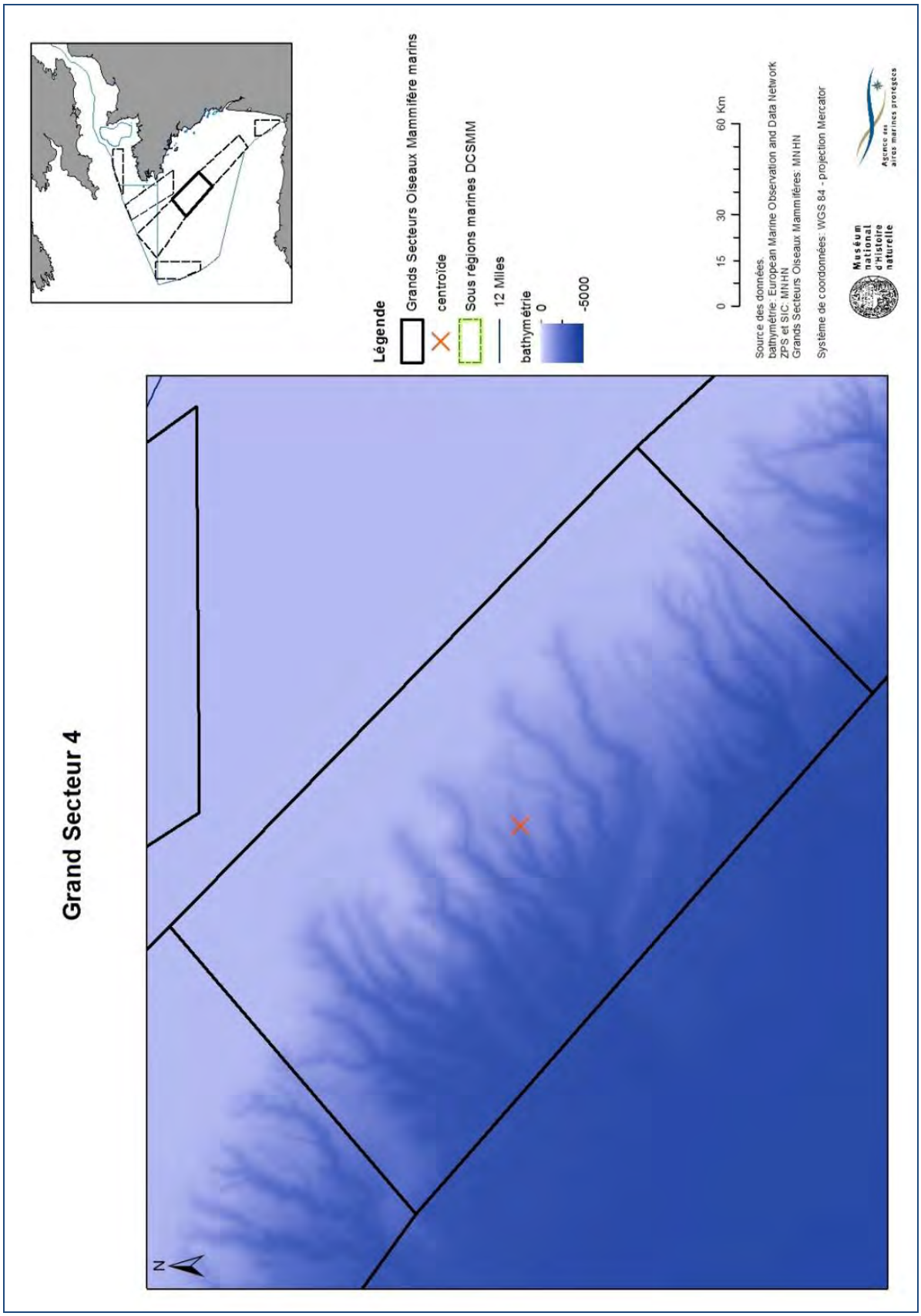

Carte 8 : Les limites du grand secteur 4 (talus centre) et son centroïde

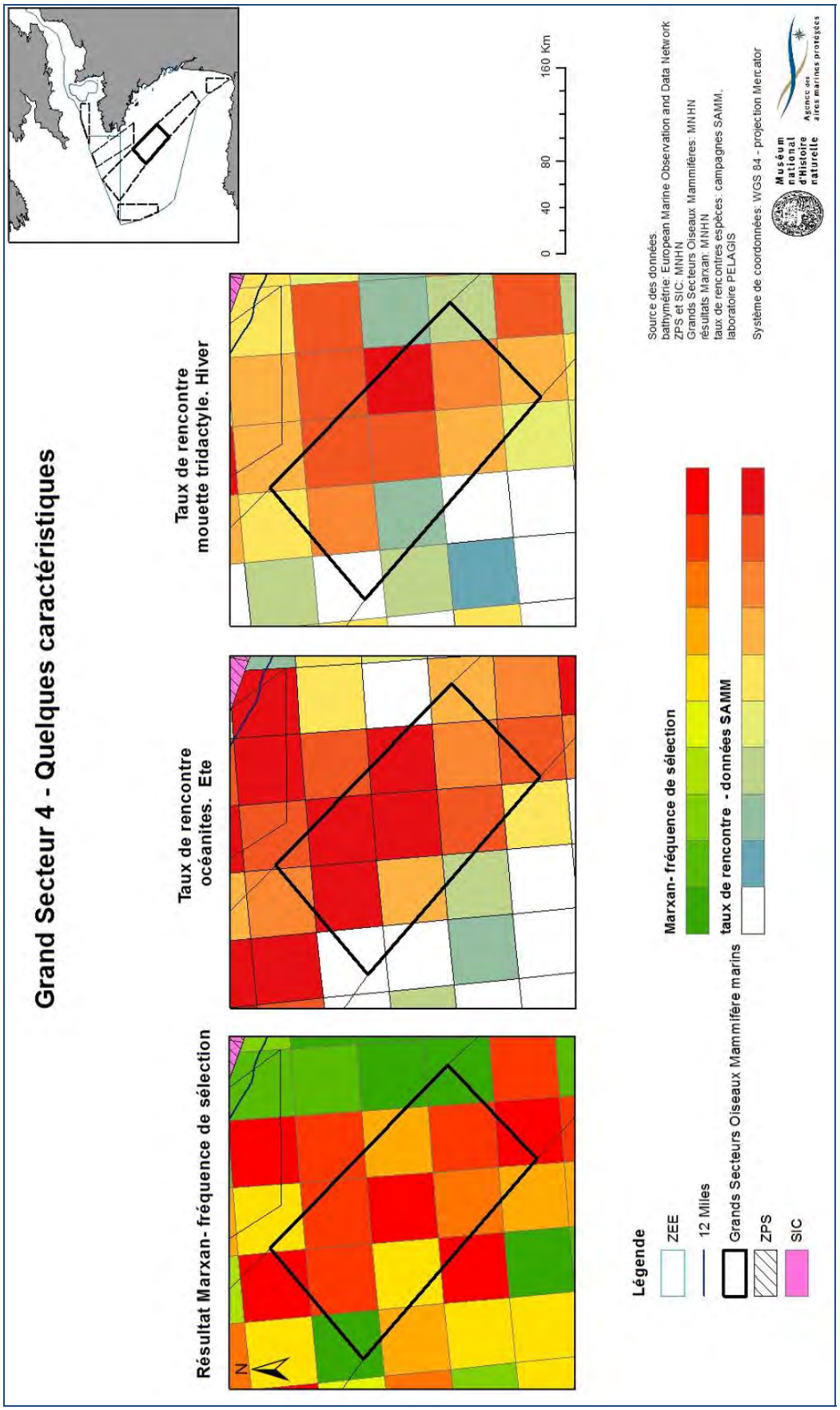

Carte 9 : Pour le grand secteur 4 (talus centre), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontre pour 2 exemples

e. *Grand secteur 5 : Talus sud*

Les informations sur le grand secteur 5 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 5 : Talus sud	
Surface du grand secteur (Hectares)	3 017 339 Ha
Localisation du centroïde du GS	45°38'18" /-3°46'09" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 46°31'35"/-4°19'49"; **2**: 45°04'39"/-2°26'40"; **3**: 44°45'24"/-3°03'53"; **4**: 46°02'13"/-5°03'34" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Océanites - Mouette tridactyle - Grand dauphin - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF) - Cachalots (non annexe 2 DHFF) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Océanites - Grands puffins - Mouette pygmée - Fulmar boréal - Grand dauphin - Marsouin commun - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF) - Cachalots (non annexe 2 DHFF) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Balenoptèridés (non annexe 2 DHFF)
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM
Particularités	Le grand secteur 5 intersecte des grands secteurs identifiés pour l'habitat récif 1170.

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 5, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 5 par rapport à l'ensemble des eaux françaises.

	Espèces ou groupes d'espèces									
	Marsouin commun	Grand dauphin	Océanites	Grands puffins	Fulmar boréal	Grand labbe	Fou de Bassan	Mouettes rieuses/ mélanocéphales	Mouette tridactyle	Alcidés
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)	0,1	7,6	ND		1,3	5,4	2,8	1,9	5,2	1,2
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	1,1	5,4	11,8	11,2	5,0	4,7	3,6	2,1	Quasi absente	Quasi absents
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées									

Recommandation complémentaire issue de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites :

La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a un enjeu pour le Grand dauphin et des enjeux pour les oiseaux marins pour de nombreuses espèces notamment les Océanites et les Grands puffins.

Les cartes du Grand secteur 5 (Talus sud) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 10 et 11).

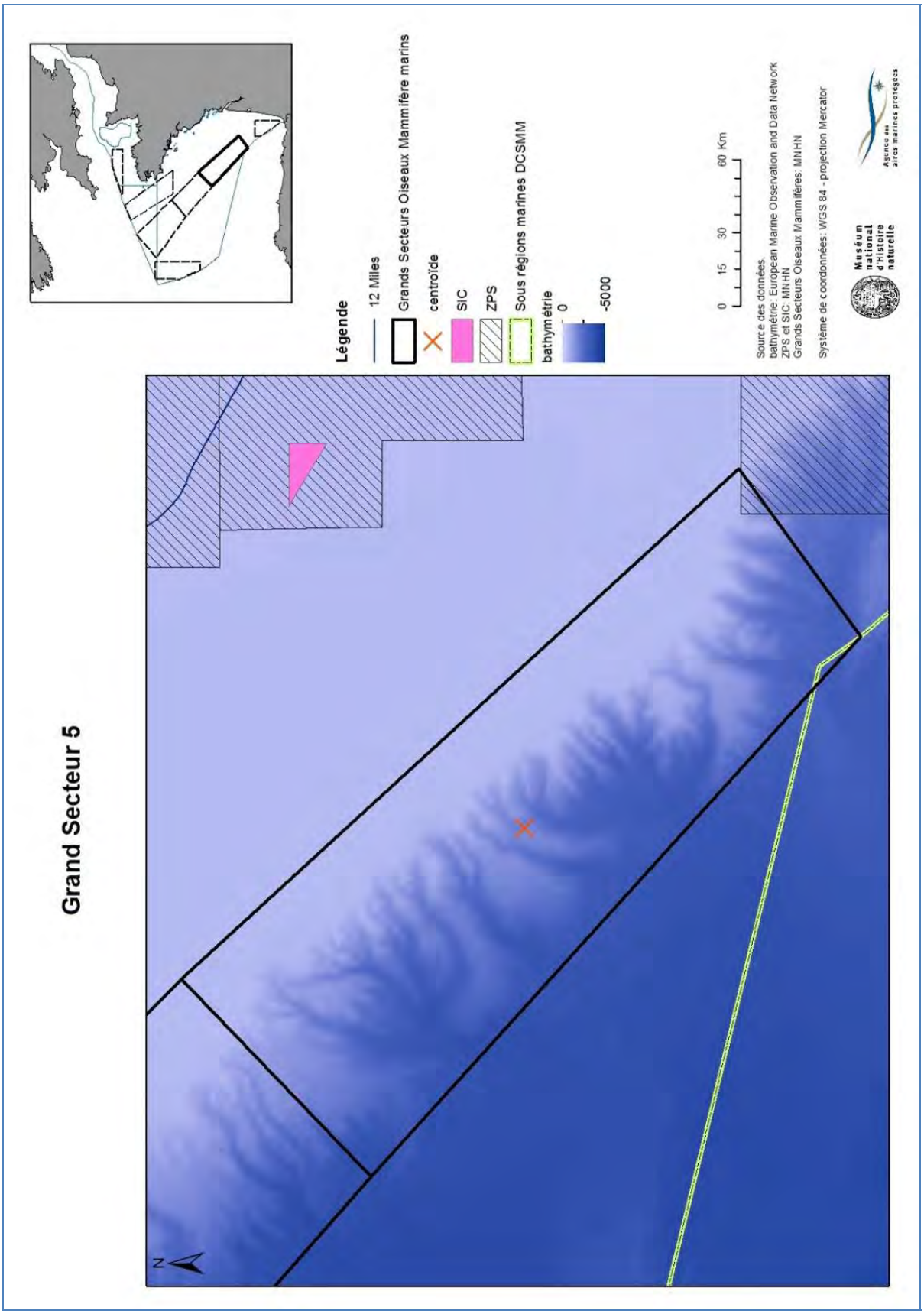

Carte 10 : Les limites du grand secteur 5 (talus sud) et son centroïde

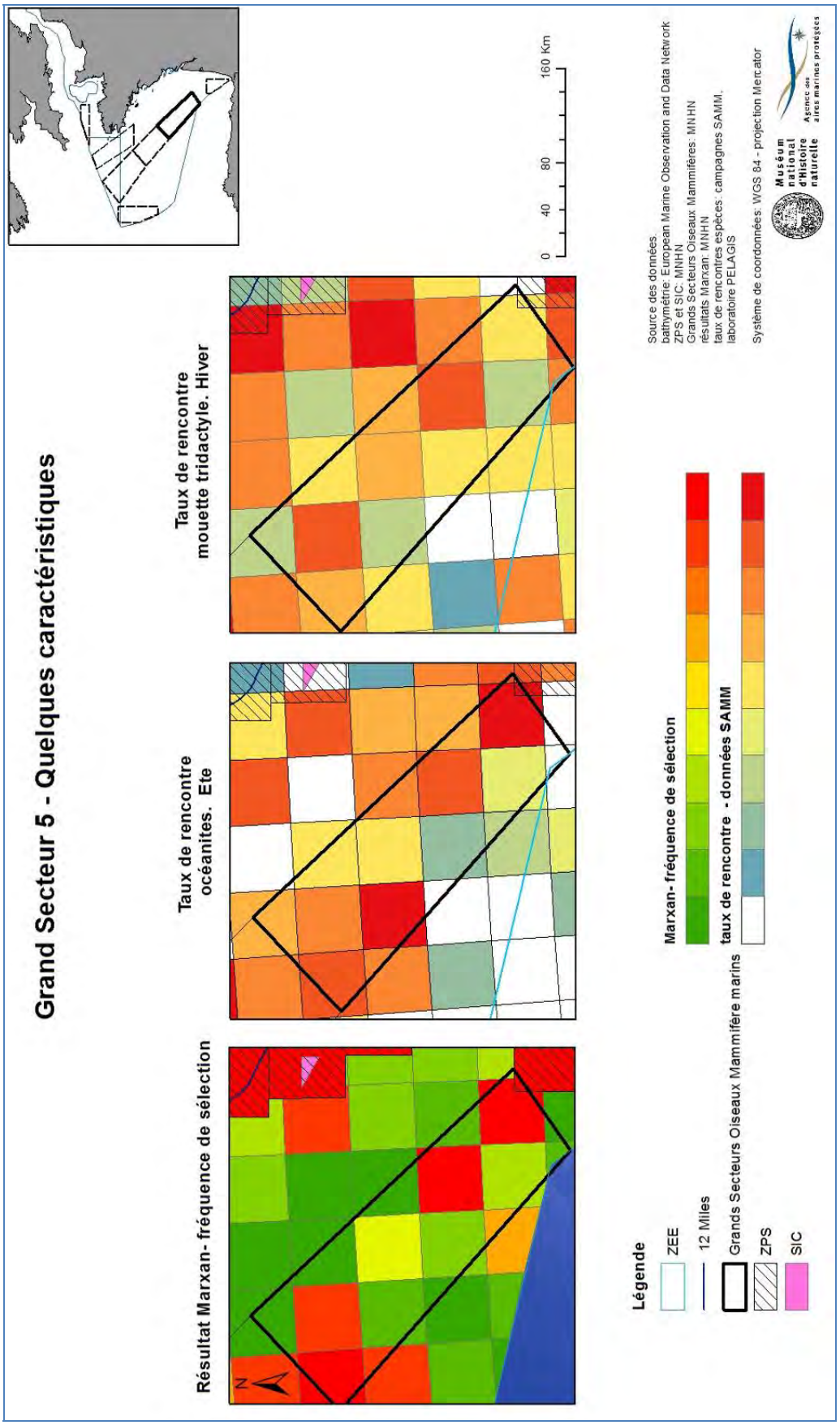

Carte 11 : Pour le grand secteur 5 (talus sud), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontre pour 2 exemples

f. Grand secteur 6 : Large Gascogne

Les informations sur le grand secteur 6 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 6 : Large Gascogne	
Surface du grand secteur (Hectares)	2 291 427 Ha
Localisation du centroïde du GS	47°19'59"/-9°18'12" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 48°03'13"/-9°46'18"; **2**: 48°02'57"/-8°53'35"; **3**: 46°28'12"/-8°53'35"; **4**: 46°28'20"/-9°20'50"; **5**: 47°11'20"/-9°47'56" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Océanites - Fulmar boréal - Mouette tridactyle - Cachalots (non annexe 2 DHFF) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Fulmar boréal - Grands puffins - Balenoptèridés (non annexe 2 DHFF) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF)
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM
Particularités	Le grand secteur 6 intersecte des grands secteurs identifiés pour l'habitat récif 1170.

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 6, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 6 par rapport à l'ensemble des eaux françaises

	Espèces ou groupes d'espèces						
	Grand dauphin	Grands puffins	Grand labbe	Océanites	Mouette tridactyle	Fulmar boréal	Fou de Bassan
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)	2,3		0,1	ND	3,1	1,5	0,1
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	2,6	8,5	2,6	1,1	Quasi absente	1,1	1,8
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées						

Recommandation complémentaire issue de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites:

La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a un enjeu pour le Grand dauphin et des enjeux pour les oiseaux marins comme les Grands puffins et la Mouette tridactyle.

Les cartes du Grand secteur 6 (Large Gascogne) sont présentées ci-dessous (cf. cartes 12 et 13).

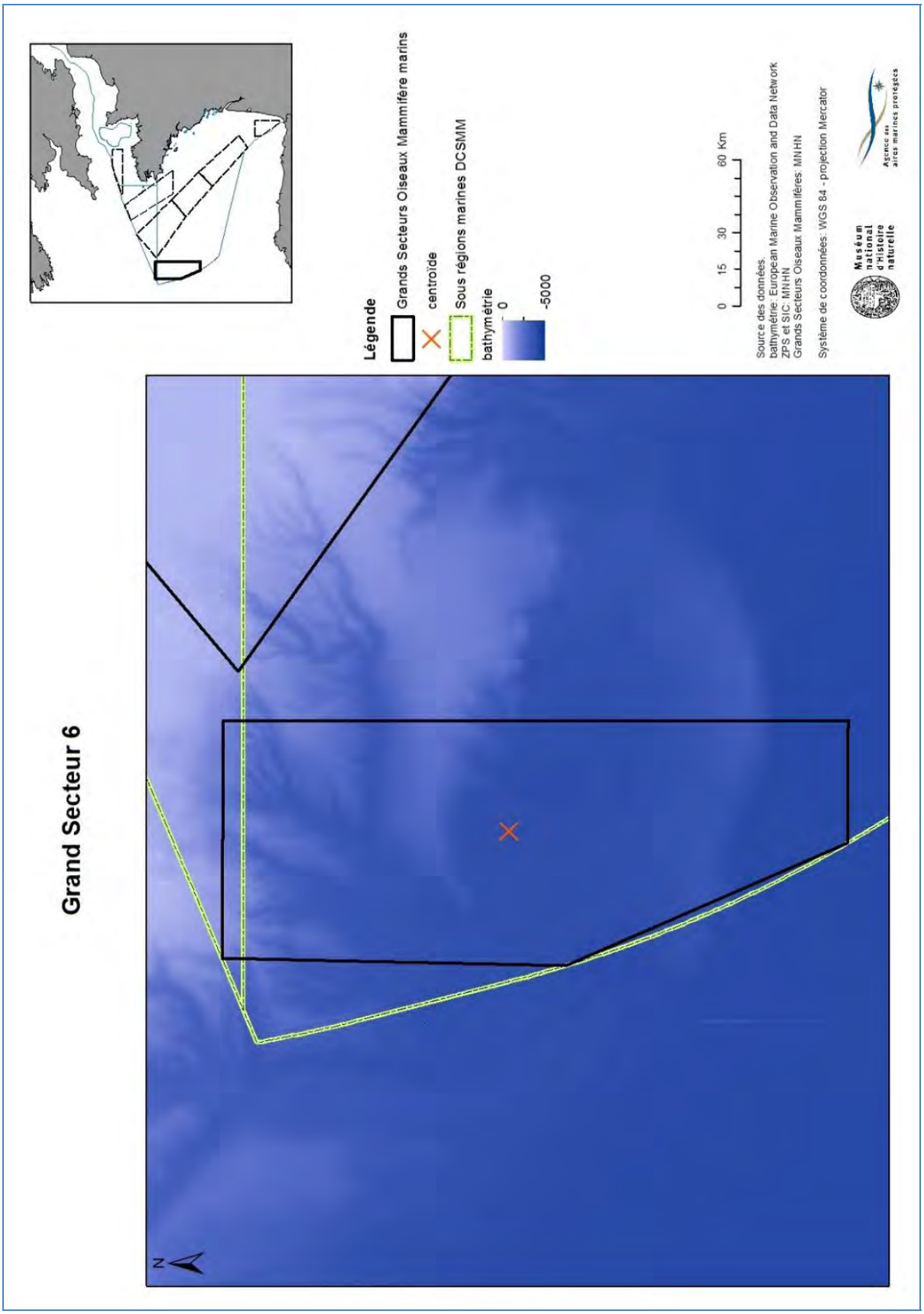

Carte 12 : Les limites du grand secteur 6 (large Gascogne) et son centroïde

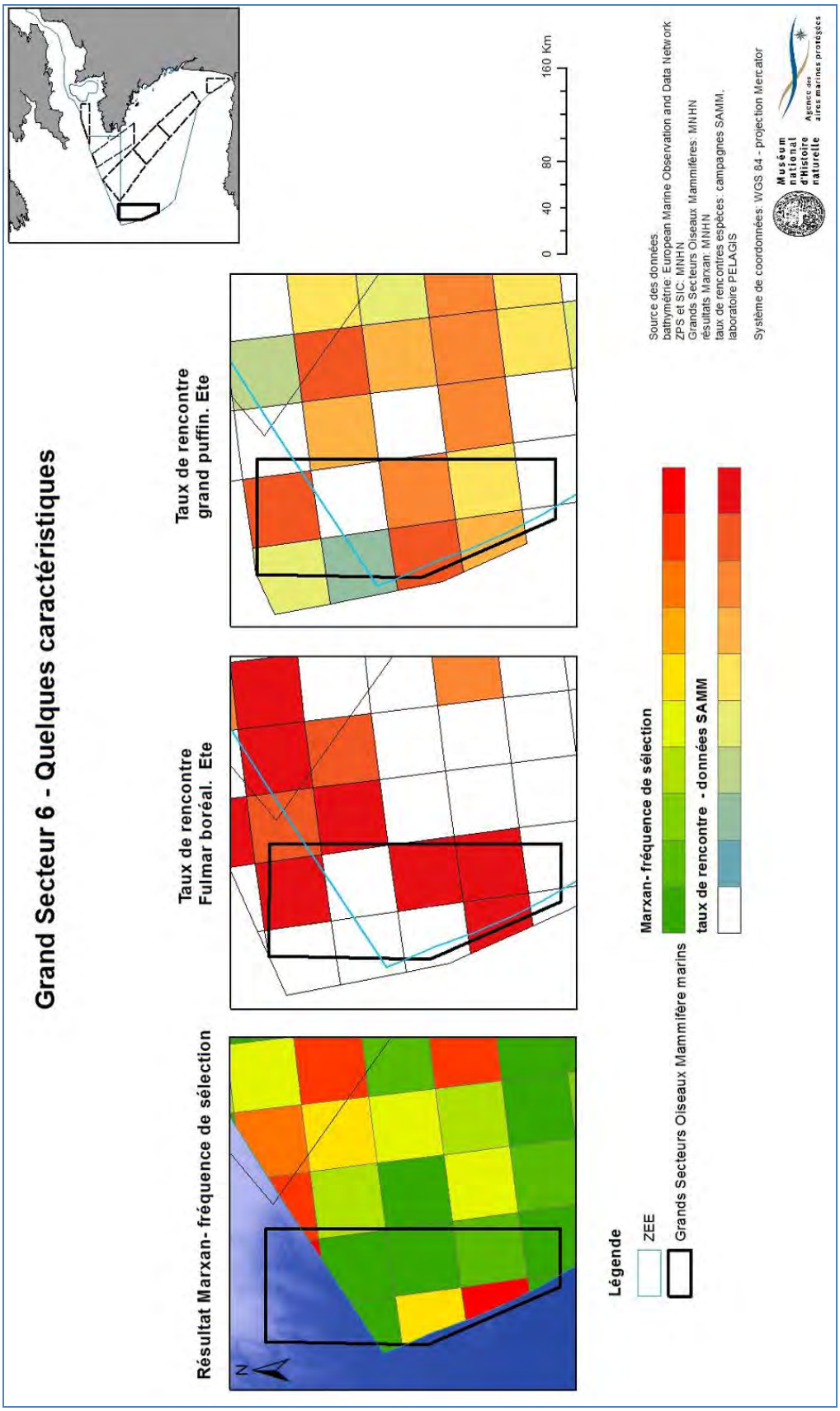

Carte 13 : Pour le grand secteur 6 (large Gascogne), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontre pour 2 exemples

g. Grand secteur 8 : golfe du Lion

Les informations sur le grand secteur 8 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 8 : golfe du Lion	
Surface du grand secteur (Hectares)	3 331 662 Ha
Localisation du centroïde du GS	42°31'03"/4°23'27" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 42°26'07"/3°33'27"; **2**: 43°09'56"/3°34'04"; **3**: 43°09'56"/5°07'13"; **4**: 41°46'57"/5°07'13"; **5**: 41°47'22"/4°03'27" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Océanites - Mouette tridactyle - Mouette pygmée - Groupe des « autres mouettes » - Sternes - Fou de Bassan - Groupe des goélands argentés et leucophés - Petits puffins - Grand dauphin - globicéphalinés (non annexe 2 DHFF) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - cachalots (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Grand labbe - Océanites - Fou de Bassan - Groupe des « autres mouettes » - Groupe des goélands argentés et leucophés - Petits puffins - Sternes - Grands puffins - Grand dauphin - cachalots (non annexe 2) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - balenoptèridés (non annexe 2 DHFF)
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM
Particularités	Le grand secteur 8 intersecte le Parc Marin du golfe du Lion ainsi que des grands secteurs identifiés pour l'habitat récif 1170.

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 8, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 8 par rapport à l'ensemble des eaux françaises.

	Espèces ou groupes d'espèces							
	Grand dauphin	Mouette pygmée	Grands puffins	Océanites	Goélands gris	Petits puffins	Sternes	Mouettes rieuses/ mélanocéphales
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)	11,8	ND	ND	ND	12,4	10,5	8,2	6,2
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	9,2	ND	**25,2**	**23,7**	14,3	6,0	3,4	1,5
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées							

Recommandations complémentaires issues de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites:

La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a un enjeu pour le Grand dauphin et des enjeux pour les oiseaux marins pour de nombreuses espèces et notamment les Grands puffins, les Océanites et la Mouette pygmée. Il est recommandé de proposer des périmètres de sites Natura 2000 (ZPS et pSIC) qui s'étendent au-delà périmètre du Grand secteur 8 (Golfe du Lion), vers le Nord et l'Ouest, afin d'assurer la continuité avec les périmètres de sites Natura 2000 existants dans les eaux territoriales.

Les cartes du Grand secteur 8 (golfe du Lion) sont présentées ci-après (cf. cartes 14 et 15).

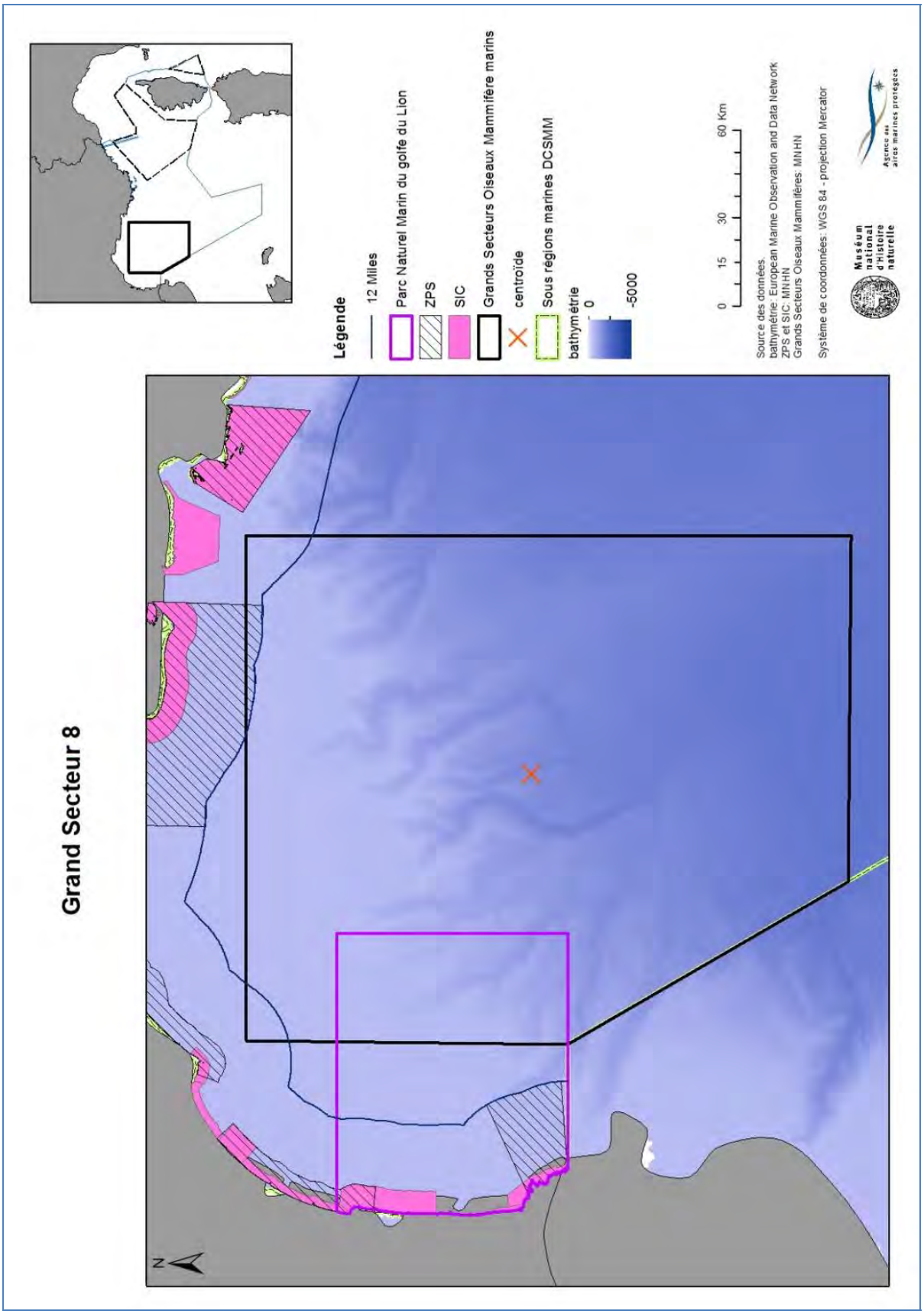

Carte 14 : Les limites du grand secteur 8 (golfe du Lion) et son centroïde

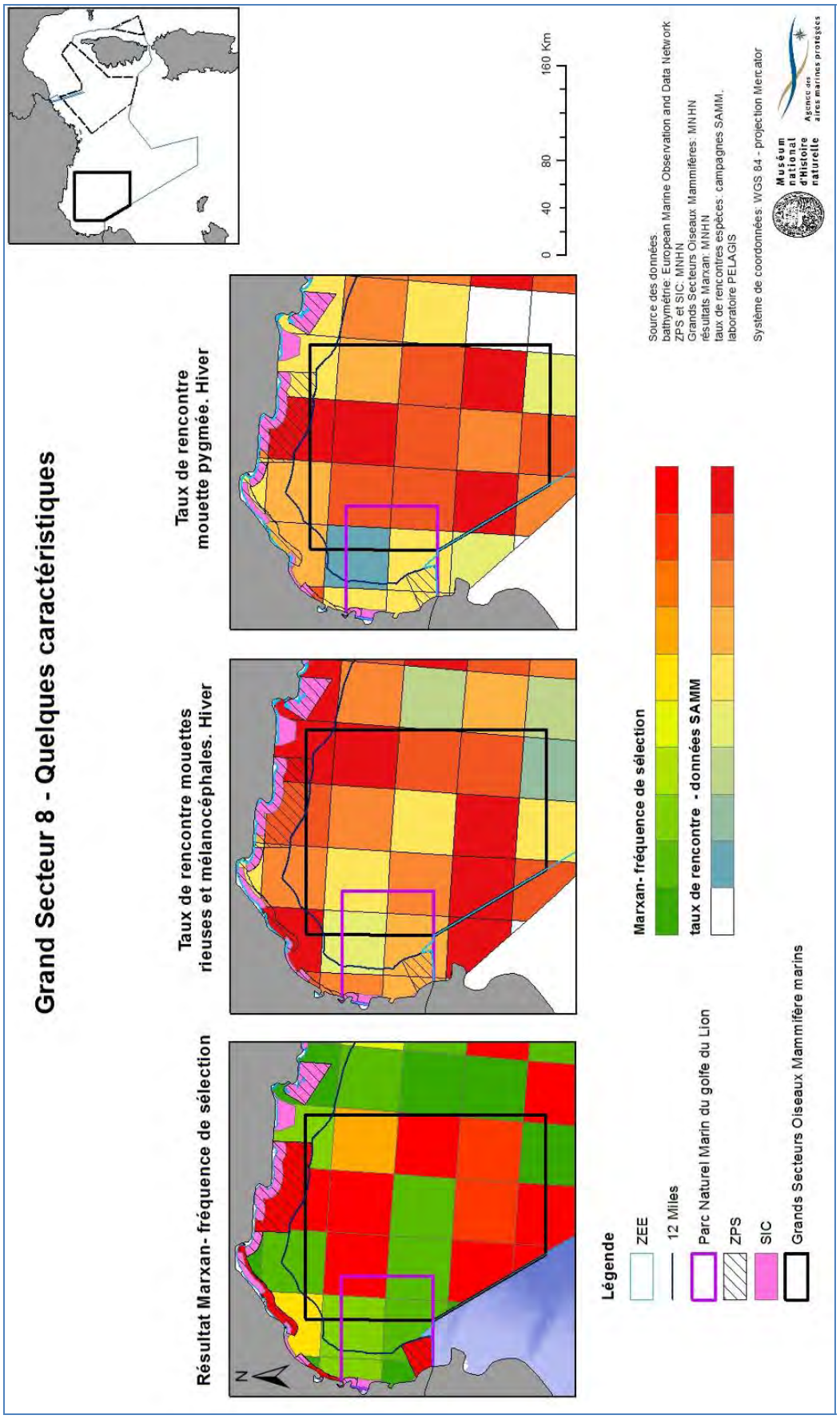

Carte 15 : Pour le grand secteur 8 (golfe du Lion), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontre pour 2 exemples

h. *Grand secteur 9 : PELAGOS ouest*

Les informations sur le grand secteur 9 sont résumées dans le tableau suivant.

Grand secteur 9 : PELAGOS Ouest	
Surface du grand secteur (Hectares)	4 585 250 Ha
Localisation du centroïde du GS	42°38'14"/7°46'15" (WGS 1984)
Délimitation du GS	**1** : 42°44'42"/6°23'27"; **2**: 43°32'21"/7°35'26"; **3**: 43°00'00"/7°49'58"; **4**: 43°00'00"/8°00'00"; **5**: 43°30'00"/9°00'00"; **6**: 43°15'50"/9°22'43"; **7**: 42°21'51"/8°15'57"; **8**: 41°36'10"/8°14'00" ; **9** : 41°45'55"/7°22'29" (WGS 1984)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en hiver	- Grands puffins - Groupe des 'autres mouettes' - Mouette pygmée - Petits puffins - Fou de bassan - Groupe des goélands argentés et leucophés - Grand dauphin - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF) - Cachalots (non annexe 2 DHFF) - balenoptèridés (non annexe 2 DHFF)
Espèces présentes dans les données de survol aérien SAMM en été	- Océanites - Mouette pygmée - Groupe des 'autres mouettes' - Grands puffins - Petits puffins - Groupe des goélands argentés et leucophés - Grand dauphin - Balenoptèridés (non annexe 2 DHFF) - Petits delphinidés (non annexe 2 DHFF) - Globicéphalinés (non annexe 2 DHFF) - Cachalots (non annexe 2 DHFF)
Sources des données	Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012, programme PACOMM
Particularités	Le grand secteur 9 est délimité en fonction des limites du sanctuaire PELAGOS. Il se superpose également en partie à deux grands secteurs identifiés pour l'habitat récif.

Pour mieux cerner les enjeux du grand secteur 9, figurent ci-dessous les parts des habitats préférentiels prédits des espèces (ou groupes d'espèces) dans le GS 9 par rapport à l'ensemble des eaux françaises

	Espèces ou groupes d'espèces							
	Grand dauphin	Mouette pygmée	Océanites	Grands puffins	Sternes	Mouettes rieuses/ mélanocéphales	Petits puffins	Goélands gris
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En hiver** (en%)	5,3	ND	ND	ND	0,2	9,2	5,4	0,5
Part de l'habitat préférentiel prédit des espèces dans ce GS **En été** (en%)	6,3	ND	**19,3**	4,3	2,2	0,3	1,7	0,8
Sources des données	Source des données : Campagnes SAMM 1 et SAMM2 2011 et 2012 du programme PACOMM Modélisation : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) Traitement avec données modélisées : Observatoire PELAGIS (Pettex *et al.*, 2014) et Agence des Aires Marines Protégées							

Recommandations complémentaires issues de l'atelier d'experts PACOMM des 3 et 4 novembre 2014 pour la délimitation des sites:

La désignation d'un pSIC et d'une ZPS est pertinente car il y a un enjeu pour le Grand dauphin et des enjeux pour les oiseaux marins pour de nombreuses espèces notamment les Océanites, la Mouette pygmée et les Mouettes rieuses et mélanocéphales. Il est recommandé de proposer des périmètres de sites Natura 2000 qui s'étendent au-delà du périmètre du Grand secteur 9 (Pelagos), vers le Nord et l'Est, afin d'assurer la continuité avec les périmètres de sites Natura 2000 existants dans les eaux territoriales.

Les cartes du Grand secteur 9 (PELAGOS ouest) sont présentées ci-après (cf. cartes 16 et 17).

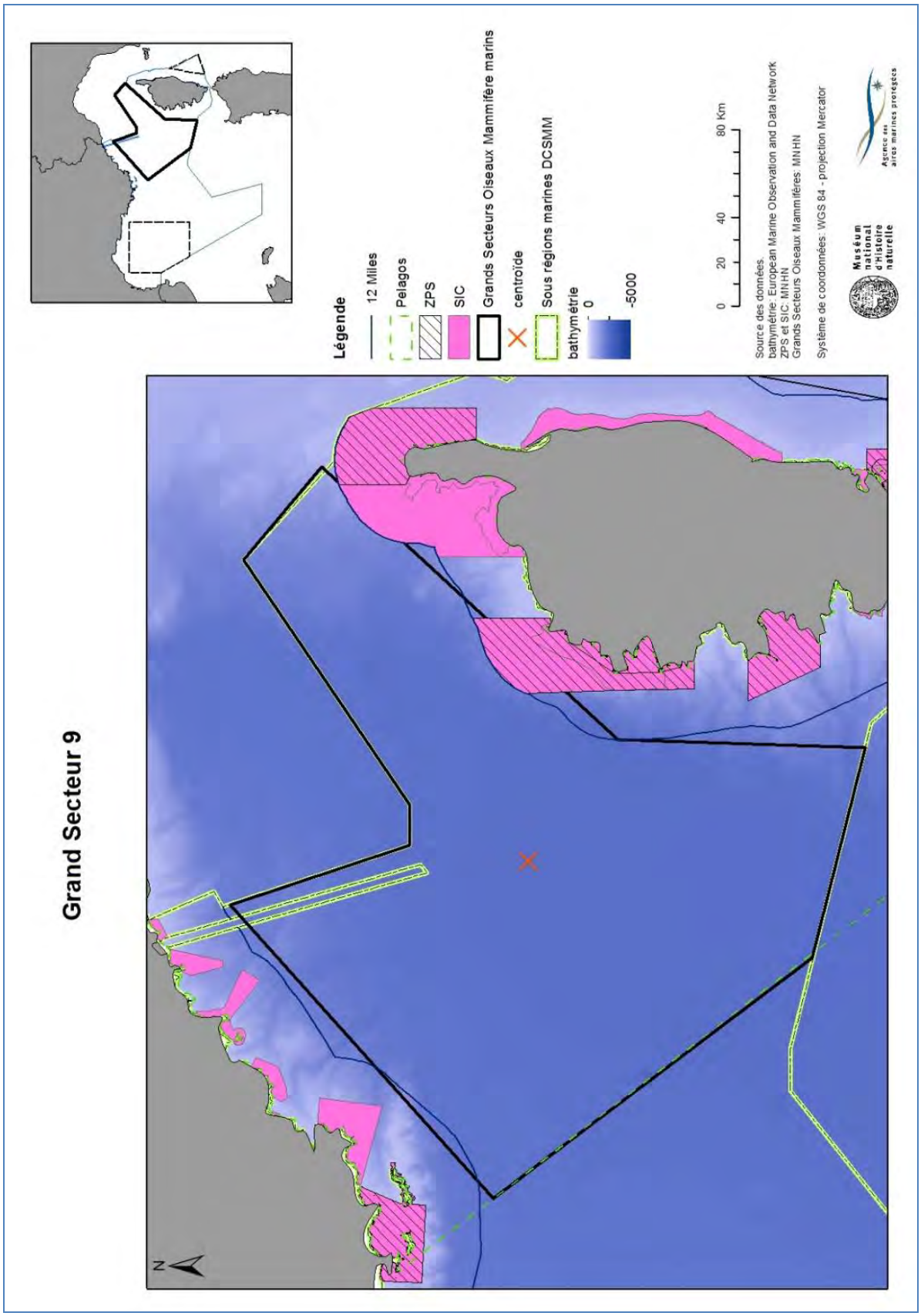

Carte 16 : Les limites du grand secteur 9 (PELAGOS ouest) et son centroïde

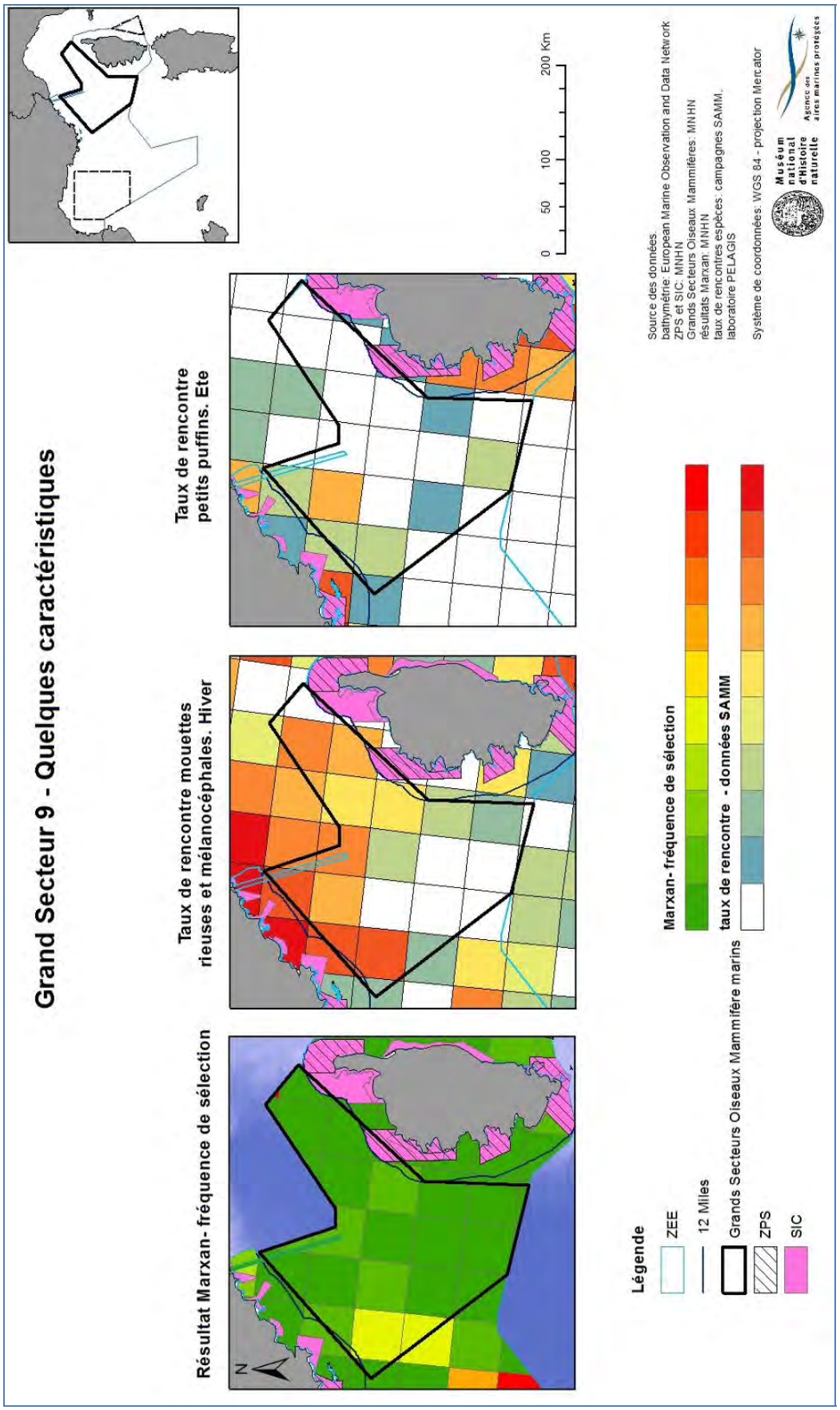

Carte 17 : Pour le grand secteur 9 (PELAGOS ouest), la fréquence de sélection Marxan dans ses limites et les taux de rencontres pour 2 exemples